

# FRAMATOME SAS

1, place Jean Millier

92400 Courbevoie

## ETATS FINANCIERS au 31 décembre 2024

### Annexe aux comptes sociaux



Le Président

Bernard FONTANA

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou variations

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	2
<b>BILAN ACTIF</b> .....	5
<b>BILAN PASSIF</b> .....	6
<b>COMPTE DE RESULTAT (1/2)</b> .....	7
<b>COMPTE DE RESULTAT (2/2)</b> .....	8
<b>1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE</b> .....	9
1.1 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences .....	9
1.1.1 Plan de relance .....	9
1.2 Principaux événements liés aux opérations .....	10
1.2.1 Projet Viviane .....	10
1.2.2 Projets EPR .....	10
1.2.2.1 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3 .....	10
1.2.2.2 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C .....	10
1.2.2.3 Contrat de construction du réacteur EPR Sizewell C.....	11
1.2.2.4 Contrat de construction du réacteur EPR Taïshan 1 et 2.....	11
1.2.3 Programme EPR2.....	12
1.2.4 Remplacement de générateurs de vapeur (RGV) et de coudes primaires (RCCP) pour le parc français .....	12
1.2.5 Projet Koeberg (Afrique du Sud).....	13
1.2.6 Corrosion sous contrainte.....	13
1.2.7 Projet Hanhikivi .....	13
1.3 Structure de l'actionnariat .....	13
1.4 Opérations de croissance externe .....	14
1.4.1 Acquisition de VANATOME .....	14
1.4.2 Acquisition de CYBERWATCH .....	14
1.4.3 Acquisition de ALLENTIS .....	14
1.4.4 Création de Framatome Immo .....	14
1.4.5 Achat de la captive de réassurance Pitco Reinsurance S.A. ....	14
1.5 Filiales et participations .....	15
1.5.1 Achats de parts de LESEDI .....	15
<b>2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	16
2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels .....	16
2.2 Immobilisations financières.....	17
2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés .....	17

2.2.2	Autres immobilisations financières.....	17
2.2.3	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP).....	18
2.3	Stocks et en-cours .....	18
2.4	Créances et dettes .....	18
2.4.1	Evaluation des créances et dettes .....	18
2.4.2	Reconnaissance du chiffre d'affaires .....	19
2.5	Instruments financiers.....	19
2.1	Valeurs mobilières de placement.....	20
2.2	Comptes courants financiers.....	20
2.3	Provisions pour risques et charges.....	20
2.4	Provisions pour opérations de fin de cycle.....	21
2.4.1	Nature et évaluation des provisions .....	21
2.4.2	Taux d'actualisation et d'inflation .....	22
2.4.3	Traitement comptable .....	22
2.5	Dettes Financières.....	23
2.6	Informations fiscales.....	23
3.	CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES.....	23
4.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....	23
5.	NOTES SUR LE BILAN.....	24
5.1	Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles .....	24
5.2	Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles .	24
5.3	Immobilisations financières.....	25
5.3.1	Variations des immobilisations financières .....	25
5.3.2	Dépréciation des titres de participations .....	25
5.3.3	Tableau des Filiales et Participations.....	26
5.3.4	Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P).....	26
5.4	Stocks.....	27
5.5	Créances clients .....	27
5.6	Créances - Etat des échéances et produits à recevoir .....	28
5.7	Trésorerie.....	29
5.8	Capitaux propres.....	29
5.8.1	Capital social.....	29
5.8.2	Primes d'émission et d'apport .....	29
5.8.3	Report à nouveau .....	29
5.9	Provisions pour risques et charges.....	30
5.9.1	Provisions pour retraites et obligations similaires .....	30
5.9.2	Provisions pour opérations fin de cycle .....	32

5.9.3	Provisions pour passifs environnementaux.....	33
5.10	Dettes financières .....	34
5.11	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours.....	34
5.12	Dettes - Etats des échéances et charges à payer .....	35
6.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....	36
6.1	Chiffre d'affaires .....	36
6.2	Autres achats et charges externes .....	36
6.3	Impôts et taxes .....	37
6.4	Dotations et reprises d'exploitation.....	37
6.5	Résultat financier .....	38
6.6	Résultat exceptionnel.....	38
6.7	Impôt sur les bénéfices .....	39
6.8	Conséquences des dispositions fiscales .....	40
7.	LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS .....	40
8.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....	41
8.1	Crédit-bail.....	41
8.2	Recherche et développement .....	41
8.3	Note sur les effectifs .....	41
8.4	Information sur les sociétés de groupe .....	41
8.5	Entreprises liées .....	42
8.6	Rémunération des mandataires sociaux.....	42
8.7	Instruments financiers et exposition aux risques.....	43
8.8	Quotas d'émission de gaz à effet de serre .....	44
8.9	Engagements hors bilan.....	45

## BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	2024			2023
		Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais de recherche et de développement		321 066	128 138	192 927	208 351
Concessions, brevets et droits similaires		222 914	114 416	108 498	72 120
Fonds commercial		833 818	-	833 818	828 091
Autres immobilisations incorporelles		20 709	2 007	18 702	26 335
Immobilisation incorporelles en cours		39 892	-	39 892	82 926
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles		3 867	-	3 867	2 374
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>5.1 + 5.2</b>	<b>1 442 266</b>	<b>244 561</b>	<b>1 197 705</b>	<b>1 220 196</b>
Terrains		41 574	8 035	33 539	32 067
Constructions		486 091	176 391	309 699	306 022
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		1 165 251	630 628	534 623	509 821
Autres immobilisations corporelles		206 175	68 656	137 520	119 999
Immobilisations corporelles en cours		535 094	409	534 685	366 720
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles		15 414	-	15 414	9 592
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>5.1 + 5.2</b>	<b>2 449 598</b>	<b>884 119</b>	<b>1 565 479</b>	<b>1 344 222</b>
Participations		1 543 531	86 944	1 456 587	1 359 038
Créances rattachées à des participations		132 449	-	132 449	84 847
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)	5.3.4	98 795	2 680	96 115	92 977
Autres titres immobilisés		1 361	-	1 361	900
Prêts		237	-	237	5 816
Autres immobilisations financières		946	-	946	5 485
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>5.3</b>	<b>1 777 318</b>	<b>89 624</b>	<b>1 687 695</b>	<b>1 549 062</b>
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>5 669 183</b>	<b>1 218 304</b>	<b>4 450 879</b>	<b>4 113 480</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières et approvisionnements		190 581	12 217	178 364	150 417
En-cours de production		205 460	414	205 046	190 843
Produits intermédiaires et finis		260 422	1 964	258 458	202 078
<b>Total stocks et en-cours</b>	<b>5.4</b>	<b>656 464</b>	<b>14 596</b>	<b>641 868</b>	<b>543 338</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>		<b>258 552</b>	<b>-</b>	<b>258 552</b>	<b>223 767</b>
Créances clients et comptes rattachés	5.5	8 310 110	3 452	8 306 659	7 510 910
Autres créances		1 809 354	-	1 809 354	1 018 456
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
<b>Total créances</b>	<b>5.6</b>	<b>10 119 464</b>	<b>3 452</b>	<b>10 116 012</b>	<b>8 529 366</b>
Instruments de trésorerie		5	-	5	5
Disponibilités		9 913	-	9 913	32 309
<b>Total trésorerie</b>	<b>5.7</b>	<b>9 918</b>	<b>-</b>	<b>9 918</b>	<b>32 313</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>25 968</b>	<b>-</b>	<b>25 968</b>	<b>19 744</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>11 070 365</b>	<b>18 047</b>	<b>11 052 317</b>	<b>9 348 528</b>
Ecarts de conversion actif		503	-	503	1 434
<b>Total Actif</b>		<b>16 740 052</b>	<b>1 236 351</b>	<b>15 503 700</b>	<b>13 463 442</b>

## BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2024	2023
<b>Capital social</b>	5.8.1	706 691	706 691
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5.8.2	1 636 603	1 636 603
Réserve légale		34 411	27 842
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Autres réserves		297 224	235 237
Report à nouveau	5.8.3	-	-
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>		194 947	131 373
Subventions d'investissement		39 732	41 842
Provisions réglementées		106 784	89 399
<b>Total capitaux propres</b>	<b>5.8</b>	<b>3 016 391</b>	<b>2 868 987</b>
<b>Autres fonds propres</b>			
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		5 859	5 010
<b>Total autres fonds propres</b>		<b>5 859</b>	<b>5 010</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques		133 668	133 875
Provisions pour charges		448 414	447 220
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>5.9</b>	<b>582 082</b>	<b>581 095</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		42	-
Emprunts et dettes financières divers	5.10	214 490	18
Avances et acomptes reçus sur commandes	5.11	9 518 431	8 182 534
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		506 349	422 004
Dettes fiscales et sociales		566 465	498 432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		46 997	44 464
Autres dettes		553 276	421 984
Instruments financiers		8 738	5 628
Produits constatés d'avance		482 762	433 206
<b>Total dettes</b>	<b>5.12</b>	<b>11 897 550</b>	<b>10 008 270</b>
Ecarts de conversion passif		1 818	81
<b>Total Passif</b>		<b>15 503 700</b>	<b>13 463 442</b>

## COMPTE DE RESULTAT (1/2)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2024	2023
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises		-	-
Ventes de produits		546 187	1 072 782
Prestations de services		2 520 804	1 602 610
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6.1</b>	<b>3 066 991</b>	<b>2 675 392</b>
Production stockée		65 829	23 192
Production immobilisée		64 570	49 588
Subventions d'exploitation		9 929	15 745
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations	6.4	121 831	113 402
Transferts de charges		3 950	14 133
Autres produits		136 925	126 800
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>3 470 026</b>	<b>3 018 252</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achat de marchandises		1 063	350
Variation de stocks (marchandises)		7 854	8 924
Achats de matières premières et autres approvisionnements		185 555	140 541
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		(43 881)	(30 472)
Autres achats et charges externes	6.2	1 492 598	1 323 983
Impôts taxes et versements assimilés	6.3	73 836	65 495
Salaires et traitements		783 592	658 146
Charges sociales		450 614	364 926
Dotations d'exploitation	6.4	310 274	286 419
Autres charges		30 624	18 674
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>3 292 128</b>	<b>2 836 985</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>177 898</b>	<b>181 266</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée		551	863
Perte supportée ou bénéfice transféré		1 366	2 094
<b>Produits financiers</b>			
De participations		75 577	68 273
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		896	901
Autres intérêts et produits assimilés		19 683	14 124
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		4 532	19 303
Transferts de charges		-	-
Différences positives de change		21 850	20 178
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
<b>Total des produits financiers</b>		<b>122 538</b>	<b>122 779</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		7 000	61 676
Intérêts et charges assimilées		34 870	33 138
Différences négatives de change		22 184	21 640
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
<b>Total des charges financières</b>		<b>64 055</b>	<b>116 453</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>6.5</b>	<b>58 483</b>	<b>6 326</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>235 566</b>	<b>186 361</b>

## COMPTE DE RESULTAT (2/2)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2024	2023
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		5 311	2 962
Sur opérations en capital		5 718	17 438
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations		12 475	4 914
Transfert de charges		-	-
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>23 503</b>	<b>25 314</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion		18 534	6 937
Sur opérations en capital		2 186	33 202
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		32 586	26 087
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>53 306</b>	<b>66 226</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>6.6</b>	<b>(29 803)</b>	<b>(40 912)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(4)	-
Impôts sur les bénéfices	6.7	10 819	14 076
<b>Résultat net</b>		<b>194 947</b>	<b>131 373</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de 15 503 700 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 194 947 milliers d'euros. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Cette annexe comprend :

- une description des faits marquants et de l'activité de l'exercice ;
- une description des principes et méthodes comptables appliqués ;
- une description des événements postérieurs à la clôture de l'exercice ;
- des notes sur le bilan ;
- des notes sur le compte de résultat ;
- une description des litiges et passifs éventuels identifiés à la date de clôture des comptes ;
- différentes informations complémentaires.

Ces notes et tableaux font partie des comptes annuels qui seront soumis à l'approbation des actionnaires. Ils comprennent les données des sociétés en participation et des établissements stables à l'étranger de Framatome SAS.

### **1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE**

#### **1.1 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences**

##### **1.1.1 Plan de relance**

Le plan « France Relance », lancé en septembre 2020 au lendemain de l'épidémie Covid-19 afin de redresser l'économie française et de créer de nouveaux emplois, est pleinement dans sa phase d'exécution. Les 100 Md€ de budget total, incluant 470 M€ pour le nucléaire, sont en voie d'être consommés. Dans ce cadre, Framatome poursuit l'exécution des 10 projets sur lesquels il a été lauréat.

Dans la poursuite de ses actions de relance, le Gouvernement français a lancé en 2022 le plan « France 2030 », doté de 30 Md€ déployés sur 5 ans, visant à développer la compétitivité industrielle et les technologies et répondant aux objectifs « mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire ». Dans ce cadre, 1,2 Md€ sont consacrés au nucléaire : (i) développement de réacteurs innovants (SMR NUWARD et soutien aux startups proposant des concepts fission et fusion), (ii) solutions innovantes pour la gestion des matières et déchets radioactifs, (iii) Multi Recyclage en REP (MRREP), (iv) déploiement d'outils de recherche performants et rénovés.

D'ores et déjà, Framatome est directement impliqué dans 3 projets de « France 2030 » et agit en soutien du projet NUWARD et de plusieurs startups développant des concepts innovants. Le deuxième appel à projets, qui devrait être ouvert en 2025, devrait permettre une implication plus importante sur les questions d'industrialisation et de développement de combustibles en accompagnement des startups, et pourrait s'appuyer notamment sur le Framatome Nuclear Innovation Hub (F-NIH).

Les aides de France Relance sur ces projets sont versées sous forme de subventions, entre 2021 et 2024, en fonction du déploiement des projets.

## **1.2 Principaux événements liés aux opérations**

### **1.2.1 Projet Viviane**

À la suite du démarrage des premiers EPR, Framatome a réalisé un retour d'expérience complet qui s'est traduit en un plan d'actions, conduit dans le cadre d'un projet (le projet Viviane), visant à optimiser les modalités de démarrage et d'exploitation des EPR.

Ce plan d'actions s'est notamment concrétisé par la décision de l'exploitant de Flamanville 3 d'installer le double-tambour en partie basse de la cuve de l'EPR pour améliorer le confort d'exploitation au regard des fluctuations de flux hydraulique. La fabrication de ce premier double-tambour démarre fin 2024 et sa livraison est prévue fin 2027 sur le site de Flamanville ; les autres EPR devraient également s'équiper d'un double-tambour suivant le calendrier décidé par chaque exploitant.

### **1.2.2 Projets EPR**

#### **1.2.2.1 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3**

Le projet Flamanville 3, portant pour Framatome sur la fourniture de la chaudière avec ses systèmes auxiliaires et du contrôle-commande de sûreté, a franchi en 2024 plusieurs étapes majeures avec notamment l'obtention en mai de l'attestation de conformité de la chaudière, et l'autorisation de la part de l'ASN de mise en service de l'EPR, permettant la fin des opérations de chargement du combustible et la fermeture de la cuve du réacteur. Cela a ouvert la voie aux essais de démarrage et à une première divergence du réacteur début septembre. A fin décembre, les essais se poursuivent avec la montée en puissance progressive et la vérification du comportement du cœur et des systèmes primaires et secondaires, en vue d'une connexion au réseau puis d'une marche semi-industrielle.

#### **1.2.2.2 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C**

Le HPC projet porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de certaines vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR d'Hinkley Point C au Royaume-Uni.

En complément, la fourniture des assemblages combustibles, d'équipements auxiliaires et d'instrumentation et la maintenance à long terme sont couverts par des contrats dédiés.

L'année 2024 a été marquée par le franchissement d'importants jalons de fabrication pour les équipements sortant des usines de Framatome :

- Pour l'unité 1 : la livraison sur site des générateurs de vapeur, du couvercle de cuve, des internes de cuve, du pressuriseur, ainsi que la fin de fabrication des hydrauliques des pompes primaires.
- Pour l'unité 2, l'ensemble des branches primaires ont été livrées au Royaume-Uni, et les mécanismes de commande de grappes sont terminés en fabrication.

Du côté des fournisseurs externes, les fabrications et livraisons associées pour l'unité 1 ont progressé à un rythme soutenu, avec près de la moitié des équipements terminés. Notamment, la machine de serrage des goujons du couvercle et les dispositifs autobloquants ont été livrés au Royaume-Uni.

Concernant le contrôle commande et sa deuxième configuration, les activités de fabrication ont été achevées ainsi que les essais pour le contrôle de commande analogique et les systèmes du contrôle de commande de sûreté. Les activités relatives à une nouvelle configuration (appelée V2.1) sont en cours

sur ces mêmes systèmes. Du côté de l'instrumentation nucléaire, les livraisons sur site pour les deux unités se poursuivent, avec un avancement supérieur à 80%.

Les activités d'installation des équipements se sont poursuivies sur l'unité 1 avec l'installation des plaques de supportage et des supports, la préparation de la cuve et son introduction dans le bâtiment réacteur, ainsi que la préparation du soudage du circuit primaire prévu en 2025.

### **1.2.2.3 Contrat de construction du réacteur EPR Sizewell C**

Le projet Sizewell C se définit comme la réplique du projet Hinkley Point C pour la réalisation de deux nouvelles tranches EPR au Royaume-Uni. En particulier, le projet s'appuie spécifiquement sur la reconduction de la solution validée pour l'EPR HPC (design et acteurs) dans un contexte réglementaire anglais inchangé.

Le contrat chaudière (contrat principal) a été signé le 9 avril 2024 entre Framatome SAS et SZC Ltd. C'est le cas également pour le contrat de la fourniture des assemblages de combustibles ainsi que des services et de la maintenance à long terme.

Ce projet porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR de Sizewell C au Royaume Uni.

Les activités d'anticipation contractualisées fin 2022 dans le cadre du Early Framework Agreement ont été intégrés dans le contrat principal.

L'amendement 1 signé en septembre 2024 a apporté de la flexibilité à SZC sur le paiement de l'acompte en contrepartie de facturation d'intérêts de retard, ainsi que sur l'émission de la Notice to Proceed (NTP) jusqu'à fin mars 2025. L'acompte a été encaissé en novembre 2024.

Pendant l'année 2024, dans l'usine du Creusot, l'intégralité des forgés des viroles de générateurs de vapeur de l'unité 1 a été livrée dans les ateliers de St Marcel. L'approvisionnement des forgés chez JSW se poursuit et parvient dans les ateliers de Framatome.

Le démarrage des fabrications de la première cuve et des cinq premiers générateurs de vapeurs ont été initiés à St Marcel, ainsi que celle des pompes et des mécanismes de commandes de grappe à Jeumont.

### **1.2.2.4 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2**

Le 6 janvier 2020, le client TNPJVC a prononcé la réception provisoire de l'unité 1 et le premier arrêt de tranche de cette Unité s'est achevé le 15 octobre 2020. La recette provisoire de l'Unité 2 a quant à elle été signée le 10 décembre 2020. Le premier arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 4 avril 2021 et s'est terminé le 10 juin 2021.

Le deuxième arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 10 juillet 2022 et s'est terminé le 15 novembre 2022. La connexion au réseau de l'Unité 2 a eu lieu le 18 novembre 2022. Quant au deuxième arrêt de tranche de l'Unité 1, il a démarré fin janvier 2023 et la tranche a été reconnectée au réseau le 27 novembre 2023.

Le troisième arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 18 Avril 2024 et s'est terminé le 17 juin 2024. La connexion au réseau de l'Unité 2 a eu lieu le 2 juillet 2024.

Les cycles des deux unités continuent avec des dates d'arrêts conforme aux prévisions et prenant en compte des besoins opérationnels de TNPJVC en accord avec l'autorité de sûreté. A fin décembre, le prochain arrêt de Unité 1 est prévu en avril 2025 celui de l'Unité 2 est prévu en décembre 2025.

### 1.2.3 Programme EPR2

Framatome et EDF ont signé le 12 avril 2024 le contrat NM4101 visant à la conception, la fabrication et le montage, les essais de 6 chaudières nucléaires de type EPR2 (Circuit Primaire Principal, Contrôle-Commande de Sûreté, Instrumentation nucléaires, Equipements auxiliaires associés à la chaudière). Son effet est rétroactif depuis le 01 janvier 2024.

L'exécution du Marché et la réalisation des Prestations objet du Marché pendant toute la durée d'exécution du Marché, sont rémunérés par EDF selon un modèle de facturation en « Cost + Fee » incluant un mécanisme incitatif annuel qui repose à 80% sur l'atteinte des jalons clés contractuels et à 20% sur la tenue de critères QHSE.

Sur le plan opérationnel, l'année 2024 a été marquée par une augmentation significative de nos activités, de grands succès opérationnels, tout en restant adhérents aux plannings contractuels partagés avec le client :

- Du point de vue de la conception des composants du circuit primaire, les CDR (critical design review) sont désormais franchies pour le générateur de vapeur, la cuve, le pressuriseur, les pompes primaires et les mécanismes de commande de grappes. La CDR des branches du circuit primaire a été franchie en fin d'année 2024.

En parallèle, la démarche de conception unique pour 6 tranches a été initiée. Celle-ci sera un facteur clé de succès dans la réussite du programme

- Du point de vue de la fabrication, la fabrication des viroles se poursuit à rythme soutenu pour tenir les plannings et takt time prévus. Sur le site de Framatome Saint Marcel, les premières opérations ont démarré pour le générateur de vapeur fin mai 2024, celles de la cuve ont démarré début novembre 2024. Le démarrage des fabrications des autres composants primaires sont prévus courant 2025.
- Du point de vue de la supply chain, les premières commandes significatives d'approvisionnement ont été passés dans un contexte de hausse des prix des matières premières et d'exigences règlementaires supplémentaires.
- Du point de vue de l'I&C, les activités de dérisquage se poursuivent conformément au planning

Ces succès opérationnels permettent au programme d'atteindre 95% des jalons contractuels établis conjointement avec le client en fin d'année 2023.

### 1.2.4 Remplacement de générateurs de vapeur (RGV) et de coudes primaires (RCCP) pour le parc français

En 2024, les opérations de remplacement de tronçons primaires sur la tranche 1 du CNPE de Chinon qui avaient débuté courant 2023 ont été finalisées début 2024. Le redémarrage de la tranche a été réalisé courant d'année.

De plus, l'opération de Remplacement de Générateurs de Vapeur de la tranche 3 du CNPE de Cruas a débuté en août 2024 et s'est terminée le 4 décembre 2024.

La prochaine opération de remplacement de générateur de vapeur prévue sur la tranche 2 du CNPE de Flamanville est en cours de préparation pour une exécution fin 2025.

Les opérations programmées ces prochaines années (RGV de Cruas 2 et RCCP sur plusieurs tranches du palier 1300MW) sont, à fin 2024, en cours de préparation et de qualification.

### **1.2.5 Projet Koeberg (Afrique du Sud)**

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, réalisé pour le compte du client Eskom, trois Générateurs de Vapeur (GV) ont été livrés dès le mois d'octobre 2020, pour permettre d'engager début 2022 les opérations de remplacement prévues durant l'arrêt 225 de la tranche n°2. Le 4 mars 2022, Eskom a finalement décidé de reporter ces opérations sur la tranche n°2 à fin 2023, durant l'arrêt 226. Le sixième et dernier GV a été livré sur site en décembre 2022.

Les opérations de remplacement des GV de la tranche n°1 ont démarré le 10 décembre 2022, dans le cadre de l'arrêt 126, et la tranche a été synchronisée le 18 novembre 2023. La pleine puissance a été atteinte le 20 décembre 2023.

Les opérations de remplacement des GV de la tranche n°2 ont été réalisées dans le cadre de l'arrêt 226 qui a débuté le 11 décembre 2023. La tranche a été synchronisée fin décembre 2024 et la pleine puissance est attendue mi-janvier 2025.

Sur le plan juridique, plusieurs réclamations restent soumises à une procédure d'arbitrage dont l'issue interviendra maintenant probablement en 2026.

### **1.2.6 Corrosion sous contrainte**

En 2024, EDF a choisi le procédé UTc développé par Framatome pour le contrôle des soudures en lien avec les phénomènes de la corrosion sous contrainte. Ceci a entraîné la duplication de 6 chaînes d'inspection complémentaires en 2024 et 3 autres sont prévues en 2025. Le nombre de soudures inspectées en 2024 sera supérieur à 200 et le programme 2025 prévoit 350 soudures. Dans ce cadre, Framatome a engagé un programme de formation important incluant plusieurs sous-traitants.

### **1.2.7 Projet Hanhikivi**

En 2019, Framatome SAS avait signé avec RASU (filiale de Rosatom), en consortium avec Siemens, un contrat de fourniture d'un système de contrôle-commande de sûreté (part Framatome) et d'un système de contrôle commande opérationnel (part Siemens Energy) pour la construction d'un réacteur à eau sous pression de 1200 MW de type russe (VVER), Hanhikivi 1, sur le site Pyhäjoki.

Le 2 mai 2022, Fennovoima Oy a annoncé avoir annulé la commande relative à la construction de ce réacteur, passée avec le groupe étatique russe Rosatom. Dans le cadre de l'annulation de la commande par Fennovoima, RASU a mis fin à la commande passée au consortium Framatome-Siemens Energy en juin 2022.

Les discussions se poursuivent avec le client pour l'éventuelle signature d'un « Deed of Termination ».

## **1.3 Structure de l'actionnariat**

Le 25 janvier 2024, EDF a porté sa participation dans le groupe Framatome à 80,5%, par l'acquisition, pour 205 millions d'euros, des 5% détenus par Assystem, actionnaire minoritaire dans Framatome.

## **1.4 Opérations de croissance externe**

### **1.4.1 Acquisition de VANATOME**

Fin juin 2024, Framatome et TechnicAtome ont finalisé l'acquisition de Daher Valves, un fournisseur stratégique pour l'industrie nucléaire et la défense qui possède une expertise reconnue dans la fabrication et la qualification de vannes et robinets haute performance. L'acquisition finalisée, la société reprend son nom historique – Vanatome - synonyme de qualité, d'expertise et de savoir-faire pointu et devient une filiale de Framatome SAS.

Fondée en 1978 et regroupant aujourd'hui 120 salariés, Vanatome est implantée à Saint-Vallier dans la Drôme. Entreprise industrielle qui assure la conception, la fabrication et la qualification de vannes et robinets destinés à intégrer les circuits primaires et secondaires des centrales nucléaires et les systèmes de propulsion nucléaire des navires de la Marine française, Vanatome travaille au service de plus de 150 clients, répartis dans une vingtaine de pays à travers le monde. Cette acquisition permet à Framatome et TechnicAtome de consolider leurs activités dans leurs secteurs d'activité respectifs.

### **1.4.2 Acquisition de CYBERWATCH**

90% des titres de la société Cyberwatch avaient été rachetés par Framatome SAS le 31 mai 2022. Le rachat des 10% restants est effectif depuis le 7 novembre 2024.

### **1.4.3 Acquisition de ALLENTIS**

Framatome a acquis le 31 octobre la société Allentis qui est un acteur français reconnu dans le domaine des solutions de sécurité informatique. Allentis propose notamment des solutions pour la surveillance des réseaux informatiques et industriels et le design d'architectures sécurisées. Ses solutions sont qualifiées par l'Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

La société Allentis a été créée en 2011 et est implantée à Paris et à Tours.

Avec cette acquisition Framatome renforce sa capacité à offrir des solutions éprouvées d'anticipation et de détection des menaces, ainsi que de communications sécurisées pour les systèmes à forte exigence de sûreté et de sécurité. Framatome élargit ainsi son portefeuille de solutions destinées au secteur nucléaire, aux administrations et à d'autres industries critiques, telles que l'énergie, la défense, le spatial et le transport.

### **1.4.4 Création de Framatome Immo**

Framatome SAS a créé en octobre 2023 une nouvelle filiale, Framatome Immo, détenue à 100%. Cette entité a pour objet l'acquisition, la cession et la gestion de biens immobiliers.

Le 31 octobre 2024, Framatome Immo a signé l'acquisition d'un ensemble immobilier à usage industriel et de bureaux composés de trois bâtiments situé à Montbonnot en Isère. La société va procéder à des travaux de construction et de rénovation de 2025 à 2027.

### **1.4.5 Achat de la captive de réassurance Pitco Reinsurance S.A.**

Le 15 Mai 2024, Framatome SAS a acquis la captive de réassurance Pitco Reinsurance S.A., Luxembourg, filiale de LuxPai CIT S.à r.l, Luxembourg.

Le 23 décembre 2024, Framatome a réalisé la fusion de celle-ci par absorption par Tereco.

Avec cette acquisition, Framatome étend la surface de son outil captif de réassurance afin de faciliter et optimiser le placement de certaines de ses assurances Non Vie.

## **1.5 Filiales et participations**

### **1.5.1 Achats de parts de LESEDI**

J&J et Group 5, actionnaires à 19,19% chacun de la société Lesedi Nuclear Services Ltd enregistrée en Afrique du Sud, ont vendu leur titres respectifs à Framatome SAS et à Francis Melville Carruthers, les deux autres actionnaires de Lesedi. Framatome SAS a ainsi porté sa participation de 46,7% à 75,66% et devient actionnaire majoritaire.

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2024 de la Société Framatome SAS est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement n°ANC 2014-03 et de ses modifications ultérieures.

### 2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en service.

#### Immobilisations incorporelles :

Les frais de recherche et développement immobilisés ne comprennent que ceux qui ont été apportés à Framatome, dans le cadre de l'apport partiel d'actif. Ils sont amortis selon leur durée probable d'utilisation.

Concernant les actifs incorporels relatifs à la Propriété Intellectuelle EPR, ils font l'objet d'un test de valeur au travers de redevances théoriques, calculées sur la base du scénario réacteur en vigueur à la date de clôture des comptes. Ces actifs sont amortis sur une durée de 20 ans, correspondant au planning des projets actuels connus.

La société comptabilise ses dépenses de R&D en charges, conformément à l'option prévue par le Code de Commerce (article R 123-186) et le PCG (article 212-3.1).

Le fonds de commerce de la Société a une durée de vie indéterminée. Il fait l'objet de test de perte de valeur annuelle, sur les bases des cash-flows futurs. Le cas échéant, une dépréciation est constatée.

Le fonds de commerce de Framatome est indissociable de son activité prise dans son ensemble. L'évaluation du fonds est donc testée globalement sur l'ensemble des activités des business units.

#### Immobilisations corporelles :

Dans le cadre de l'apport d'actif dont a bénéficié Framatome en 2017, les principales immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant à leur juste valeur (terrains, aménagements, constructions et agencements). Les autres immobilisations corporelles (matériels et outillages) ont été apportées pour leur valeur nette comptable.

Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation des amortissements de ses immobilisations corporelles sont décrits ci-après.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens.

La durée d'amortissement généralement retenue est indiquée ci-après par nature de biens :

Logiciels d'application	durée de vie probable d'utilisation limitée à 5 ans
Concessions, brevets et licences	durée de protection juridique
Bâtiments	Entre 5 et 40 ans
Agencements et installations	Entre 3 et 15 ans
Matériel industriel, mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans
Petit matériel, petit outillage	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Entre 1 et 8 ans
Matériel de transport	5 ans

L'amortissement est éventuellement complété par une dépréciation lorsque, pour certains biens, la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur nette comptable ainsi obtenue, peut être considérée comme économiquement justifiée.

La valeur comptable des installations nucléaires, intègre les actifs de contrepartie liés au démantèlement des installations nucléaires en exploitation. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur la durée de vie prévisionnelle des installations concernées, mesurée en considération de la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, devant être exécutés dans ces installations.

Dans la limite des dispositions fiscales pour les biens qui ouvrent droit à l'amortissement dégressif, la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif est constatée en amortissement dérogatoire.

## **2.2 Immobilisations financières**

### **2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés**

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition. Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation de ses titres de participation sont les suivants :

- Conformément à l'article 213-8 du PCG, les droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des titres de participation immobilisés sont rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation. L'étalement fiscal des frais d'acquisition est comptabilisé dans un compte d'amortissements dérogatoires.
- Pour les autres titres immobilisés, ces frais sont comptabilisés en charges.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat financier, lorsque leur valeur d'utilité, appréciée titre par titre, devient inférieure à leur coût historique. La valeur d'utilité est principalement déterminée sur la base de critères tels que la situation nette ou les flux de trésorerie actualisés.

### **2.2.2 Autres immobilisations financières**

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de ses activités, la société est amenée à accorder des prêts à ses filiales. Selon leur caractère recouvrable, les prêts en devises peuvent être couverts par des instruments dérivés de change.

### **2.2.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)**

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements que la société a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de démantèlement de ses installations nucléaires de base (INB).

Les articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement posent le principe de la constitution, par les exploitants d'installations nucléaires de base opérant en France, d'actifs dédiés couvrant les charges de démantèlement de leurs installations, selon des modalités garantissant la disponibilité des ressources nécessaires.

Composé à partir de l'échéancier des dépenses, ce portefeuille d'actifs financiers est géré dans une optique long terme. Ces actifs financiers sont composés d'OPCVM investis en titres obligataires et en actions.

Les TIAP sont comptabilisés au coût historique. A la clôture, si la valeur d'inventaire d'un titre ou d'un OPCVM est inférieure au coût d'entrée, une moins-value latente est intégralement provisionnée sans compensation avec les gains potentiels sur les autres titres. La valeur d'inventaire est la valeur liquidative du fonds à la date de fin d'exercice.

## **2.3 Stocks et en-cours**

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts logistiques) pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Coût unitaire moyen pondéré » ou du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), suivant les catégories de stocks.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et développement à la charge de la Société ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêté des comptes que le contrat soit signé.

## **2.4 Créances et dettes**

### **2.4.1 Evaluation des créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Dans le cadre d'une opération de couverture d'engagements fermes, la réévaluation à la clôture de la composante change de l'élément couvert facturé et de la part de la couverture correspondante est comptabilisée au bilan par l'intermédiaire de compte d'écart de conversion actif et passif.

Les clients et comptes rattachés incluent également le montant des factures à établir relatives au chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement.

#### **2.4.2 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond à des revenus sur des contrats long terme et sur des prestations reconnues à l'achèvement.

Pour les contrats à long terme, la société applique la méthode préférentielle de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement, conformément à l'avis 99.10 du Conseil National de la Comptabilité, et au règlement CRC 99.08.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats à long terme sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement ; suivant la nature des contrats et leur complexité, la méthode utilisée est celle de l'avancement par les coûts.

Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.

La société ne tient pas compte d'une composante de financement dans le cadre de la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en encours dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus dans la limite de leur valeur recouvrables. En cas de perte à terminaison, cette approche n'exclut pas de comptabiliser intégralement en charges la perte attendue.

En complément, une partie du chiffre d'affaires est reconnue à l'achèvement, notamment pour la vente de Combustible, au moment de la livraison qui déclenche le chiffre d'affaires avec transfert de propriété en fonction des incoterms.

### **2.5 Instruments financiers**

La société applique le règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture.

La société utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change sur les contrats d'exploitation. Les instruments dérivés utilisés consistent en des contrats de change à terme et swaps de devises.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture d'engagements fermes ou de couverture de flux de trésorerie.

La Société comptabilise le report / déport des opérations de change (terme et swap) de façon étalée sur la durée de la couverture en résultat financier, en application du règlement ANC 2015-05.

## **Couverture d'engagements fermes**

Lorsque les opérations de change à terme ont pour objet de couvrir des engagements fermes commerciaux comptabilisés au bilan, les résultats de change latents calculés à la clôture sur la couverture et l'élément couvert sont enregistrés en écart de conversion.

Constituent des engagements fermes comptabilisés au bilan :

- Les achats ou ventes issus de contrats en devises dont la quantité, le prix et l'échéance sont connus ;
- Les avances à long terme consenties aux filiales.

## **Couverture de flux de trésorerie**

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères. L'élément futur couvert de nature hautement probable n'est pas valorisé au bilan. Il en est de même pour l'instrument dérivé de couverture à l'exception de la composante taux du dérivé.

### **2.1 Valeurs mobilières de placement**

La société ne détient pas de valeurs mobilières de placement. Ses excédents de trésorerie sont placés auprès de la société mère EDF SA, dans le cadre d'une convention de placement de trésorerie.

### **2.2 Comptes courants financiers**

Les comptes courants financiers avec la société mère EDF SA ou les sociétés filles, sont présentés sur la ligne « Autres créances » lorsqu'ils sont débiteurs. Dans le cas contraire, ils figurent au passif sur la ligne « Autres dettes ».

### **2.3 Provisions pour risques et charges**

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de la clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour permettre de doter une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

#### **Avantages au personnel :**

La totalité du montant des engagements de la Société en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, nette des éventuels actifs de couverture, est comptabilisée, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, en application des règles comptables décrites ci-dessous.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours

d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire. Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique déterminé en fonction des taux des emprunts obligataires émis par les entreprises de première catégorie, pour une durée équivalente à celle des passifs sociaux.

Framatome fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Conformément à la recommandation ANC n°2013.02 du 7 novembre 2013 mise à jour au 5 novembre 2021, la Société applique la méthode retenant les dispositions de la norme IAS 19 révisée telle qu'adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n°475/21012 du 5 juin 2012. Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple les médailles du travail) sont également comptabilisés au compte de résultat. Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier;
- la charge correspondant au coût des services rendus, l'amortissement des services passés et l'amortissement des écarts actuariels est comptabilisée dans le résultat d'exploitation

## **2.4 Provisions pour opérations de fin de cycle**

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, la Société a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Pour cela, des provisions pour opération de fin de cycle sont constituées conformément aux exigences de la loi du 28 juin 2006.

### **2.4.1 Nature et évaluation des provisions**

Les provisions couvrent les coûts pour amener le site au niveau du déclassement prévu et sont établies sur la base d'un scénario de référence qui définit notamment l'état final du site. L'état final retenu est un assainissement visant la libération des bâtiments et des terrains de toute contrainte nucléaire et radiologique pour un usage industriel. A ces coûts de libération s'ajoutent les coûts de traitement, transport et stockage sur des centres dédiés des déchets générés par ces opérations, et des coûts de surveillance des sites de stockage après leur fermeture. Une marge pour risques et incertitudes est prise en compte afin d'anticiper les aléas techniques et de calendrier.

Les coûts sont actualisés à chaque clôture annuelle selon les principes suivants :

- Tous les trois ans l'ensemble des coûts et devis sont remis à jour.
- Entre deux révisions triennales, les devis sont portés en conditions économiques de l'exercice en appliquant à l'ensemble des coûts le taux d'inflation de l'année (voir 5.9.2); en cas de nouvelles exigences réglementaires applicables dans l'année, ou d'évolutions technologiques conduisant à un impact significatif, ces éléments sont pris en compte.
- Les coûts de chaque devis sont ensuite répartis selon leur propre échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel long terme et le taux d'actualisation. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée.

## 2.4.2 Taux d'actualisation et d'inflation

### Calcul du taux d'actualisation :

Le taux d'actualisation est établi sur la base d'une courbe de taux d'intérêt. Cette courbe comprend une courbe de taux souverains, construite sur des données de marché en date de clôture pour les horizons liquides (courbe de taux OAT de 0 à 20 ans) et convergeant ensuite, en utilisant une courbe d'interpolation, vers le taux de très long terme UFR (Ultimate Forward Rate) - avec des taux qui deviennent très proches du taux UFR à partir de 60 ans -, à laquelle est ajoutée une courbe des spreads des obligations d'entreprises de notation A à BBB.

Sur la base des flux de décaissement attendus des engagements nucléaires, un taux d'actualisation unique équivalent est déduit de la courbe de taux ainsi construite. Ce taux d'actualisation unique est ensuite appliqué aux échéanciers prévisionnels de coûts des engagements pour déterminer les provisions. A noter qu'un taux plafond d'actualisation net réglementaire des passifs de fin de cycle s'exprime depuis le décret du 1er juillet 2020 en terme réel (net de l'inflation long terme).

### Calcul du taux d'inflation :

L'hypothèse d'inflation est établie sur la base d'une courbe de taux d'inflation, construite à partir des prévisions économiques et des produits de marché indexés sur l'inflation, et en cohérence à long terme avec l'hypothèse d'inflation sous-jacente au taux UFR.

## 2.4.3 Traitement comptable

### Traitement de l'estimation initiale des coûts de démantèlement

Le montant de la provision pour opérations de fin de cycle évalué à la date de mise en service d'une installation nucléaire, estimation initiale, fait partie intégrante du coût comptabilisé en actifs corporels (Cf. Note 2.1), sous la forme d'un « Actif de démantèlement ». Cet actif de démantèlement est enregistré en contrepartie de la provision pour opérations de fin de cycle.

### Traitement des évolutions ultérieures des coûts de démantèlement

Les évolutions induites par des changements d'hypothèses concernent les modifications de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Framatome applique la méthode prospective pour traiter ces évolutions selon les deux situations ci-dessous :

- L'installation est en exploitation :
  - o Lorsque le changement d'estimation conduit à augmenter la provision, l'actif de démantèlement est corrigé du même montant que la provision, et est amorti sur la durée résiduelle des installations.
  - o Lorsque le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, la variation négative est déduite de l'actif de démantèlement. Si cette diminution est supérieure à l'actif net comptable de l'actif de démantèlement, l'excédent est constaté par le biais d'une dépréciation de l'actif sous-jacent.
- L'installation n'est plus en exploitation : l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

### Traitement de l'amortissement

L'actif de démantèlement est amorti sur la même durée que les installations concernées. La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme éligible au coût de revient des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée

dans la rubrique du compte de résultat intitulée « dotations aux amortissements de l'actif de démantèlement » et ainsi déduite de la marge brute.

### **Traitement des charges et produits de désactualisation**

La provision est désactualisée d'une année à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

## **2.5 Dettes Financières**

Les emprunts et dettes financières divers comprennent les dettes financières intra-groupe contractées par Framatome auprès d'EDF ou de ses filiales. Framatome n'a pas de dette financière externe auprès d'établissements de crédit.

Les dettes auprès des établissements de crédit concernent uniquement les soldes créditeurs de banques.

## **2.6 Informations fiscales**

La société Framatome SAS n'est pas membre d'un groupe d'intégration fiscale au titre de l'exercice 2024.

## **3. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

Au cours de l'exercice 2024 il n'y a pas eu de changement de méthode comptable.

## **4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Le 27 janvier 2025 un courrier a été adressé à Framatome SAS par Timet Europe Limited, le co-actionnaire de Framatome SAS dans la Joint-Venture Timet Savoie SA. Dans ce courrier Timet Europe Limited notifie Framatome SAS de son intention de racheter l'ensemble des actions détenues par Framatome SAS dans la Joint-Venture Timet Savoie SA (30% du capital) selon des dispositions énoncées dans l'acte de formation de cette dernière. A la date d'arrêté des comptes, Framatome SAS analyse les suites à donner à cette demande de rachat.

## 5. NOTES SUR LE BILAN

### 5.1 Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	2023	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements de poste à poste	2024
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais de recherche et développement	323 786	1 989	(4 709)	-	-	321 066
Concessions, brevets et droits similaires	154 651	68 297	(34)	-	-	222 914
Fonds commercial	828 091	70	-	-	5 657	833 818
Autres immobilisations incorporelles	26 366	-	-	-	(5 657)	20 709
Immobilisation incorporelles en cours	82 926	39 110	(82 144)	-	-	39 892
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	2 374	4 652	(3 159)	-	-	3 867
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 418 194</b>	<b>114 118</b>	<b>(90 046)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 442 266</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	38 984	2 613	(23)	-	-	41 574
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	220 091	337	(501)	-	-	219 927
- Constructions sur sol d'autrui	4 191	-	-	-	-	4 191
- Constructions, installations générales, agencements	236 949	25 067	(43)	-	-	261 973
Inst. techniques, matériel et outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	958 022	128 611	(1 785)	-	-	1 084 848
- Actifs coûts de démantèlement	79 570	-	-	-	833	80 403
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménagements divers	132 414	13 475	-	-	-	145 889
- Matériel de transport	351	35	-	-	-	386
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 644	23 551	(297)	-	-	59 898
Immobilisations corporelles en cours	368 364	346 800	(180 070)	-	-	535 094
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	9 592	12 273	(6 451)	-	-	15 414
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2 085 172</b>	<b>552 763</b>	<b>(189 171)</b>	<b>-</b>	<b>833</b>	<b>2 449 598</b>

### 5.2 Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	2023	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements de poste à poste	2024
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais de recherche et développement	115 436	18 226	(5 524)	-	-	128 138
Concessions, brevets et droits similaires	82 531	31 912	(26)	-	-	114 416
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	31	1 975	-	-	-	2 007
Immobilisation incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>197 998</b>	<b>52 113</b>	<b>(5 550)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>244 561</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains et aménagements	6 916	1 119	-	-	-	8 035
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	72 676	8 635	(1 029)	-	-	80 282
- Constructions sur sol d'autrui	2 059	329	-	-	-	2 388
- Constructions, instal. générales, agencements	80 473	13 278	(30)	-	-	93 721
Inst. techniques, matériel & outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	503 113	99 957	(4 856)	-	-	598 214
- Actifs coûts de démantèlement	24 659	1 542	-	-	6 213	32 414
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménag. divers	33 052	10 605	-	-	-	43 657
- Matériel de transport	186	38	-	-	-	224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 172	8 933	(330)	-	-	24 775
Immobilisations corporelles en cours	1 643	409	(1 643)	-	-	409
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>740 949</b>	<b>144 845</b>	<b>(7 888)</b>	<b>-</b>	<b>6 213</b>	<b>884 119</b>

## 5.3 Immobilisations financières

### 5.3.1 Variations des immobilisations financières

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	2023	Apports -Fusion	Augmentations	Diminutions	2024
Participations (1)	1 445 982	-	97 753	(203)	1 543 531
Créances rattachés à des participations (2)	84 847	-	73 832	(26 229)	132 449
T.I.A.P (3)	96 163	-	22 376	(19 744)	98 795
Autres titres immobilisés	900	-	461	-	1 361
Prêts	5 815	-	12	(5 590)	237
Autres immobilisations financières (4)	5 485	-	36	(4 575)	946
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>1 639 192</b>	<b>-</b>	<b>194 469</b>	<b>(56 342)</b>	<b>1 777 318</b>

- (1) Les titres de participations sont détaillés au paragraphe 5.3.3. Les augmentations concernent les opérations ce croissance externes précisées dans le paragraphe 1.4.
- (2) Les créances rattachées à des participations se composent au 31 décembre 2024 de prêts à des filiales dont :
- Framatome GmbH pour 31 millions d'euros ;
  - Framatome ARC pour 18 millions d'euros ;
  - Jeumont Electric pour 14 millions d'euros ;
  - GIE SI-nerGIE pour 13 millions d'euros ;
  - Framatome Immo pour 13 millions d'euros.
- (3) Les **T.I.A.P.** sont présentés au paragraphe 5.3.4.
- (4) Les **immobilisations financières diverses** sont constituées principalement des dépôts et cautionnement et de la quote-part tiers à recevoir au titre du démantèlement des outillages contaminés des bases chaudes.

### 5.3.2 Dépréciation des titres de participations

Les dépréciations de titres de participations sont détaillées au paragraphe 5.3.3.

### 5.3.3 Tableau des Filiales et Participations

(en milliers d'euros)		Données 2024 des filiales dans les comptes de Framatome SAS				Données 2023 des filiales et participations (*)		
Sociétés	% du Capital détenu	Valeur comptables des titres détenus		Prêts/avances consenties par la société non encore remboursés	Dividendes	Capitaux propres avant résultat de l'exercice	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice
		Brutes	Dépréciations					
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital</b>								
Framatome GmbH	100%	512 003	(50 000)	31 668	-	637 103	647 211	28 053
INTERCONTROLE SA	100%	111 843	-	-	4 000	56 421	76 074	12 480
Framatome Southern Africa	100%	11 359	(9 778)	-	-	1 178	-	33
Framatome Inc.	100%	472 473	-	-	27 517	867 425	620 225	(13 593)
FDJV	50%	37 423	-	-	3 055	32 749	32 304	7 111
Timet Savoie	30%	28 368	(17 368)	-	-	95 668	140 811	13 967
Edvance	20%	23 280	-	3 439	6 450	29 094	609 521	24 702
Framatome Spain	100%	10 480	-	-	1 080	3 843	20 257	2 981
Tereco	100%	138 773	-	-	-	90 948	12 060	4 729
Framatome Ltd	100%	7 301	-	14 852	-	3 338	34 183	1 706
Cyberwatch	100%	23 831	-	-	-	8 971	8 431	2 191
Corys SAS	50%	28 416	-	-	1 544	31 905	35 192	4 159
Framatome Arc	100%	21 147	(7 000)	18 157	-	19 823	30 294	(5 183)
Jeumont Electric SAS	69%	31 504	-	14 719	-	10 550	-	-
Framatome Immo	100%	13 005	-	12 601	-	-	-	-
Allentis	100%	20 217	-	-	-	-	-	-
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations (participation inférieur à 1%)</b>								
a) Dans les sociétés françaises		22 042	-	34 657	3 236			
b) Dans les sociétés étrangères		30 065	(2 798)	2 187	1 658			
<b>TOTAL</b>		<b>1 543 530</b>	<b>(86 944)</b>	<b>132 280</b>	<b>48 540</b>	<b>1 889 016</b>	<b>2 266 563</b>	<b>83 337</b>

(\*) Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euros en utilisant les taux de clôture, le chiffre d'affaires et les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen.

### 5.3.4 Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)

Pour sécuriser le financement des obligations de fin de cycle, la Société a constitué un portefeuille d'actifs dédiés au paiement de ses dépenses futures de démantèlement, conformément aux articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement.

Les actifs dédiés sont gérés selon une allocation stratégique fixée par la gouvernance de la Société et communiquée à l'autorité administrative. Cette allocation stratégique vise à répondre à l'objectif global de couverture sur le long terme. Sa répartition est de 45% d'actions, 45% de produits de taux et 10% d'immobilier non coté. Au 31 décembre 2024, le portefeuille est constitué de 45,0% d'OPCVM investis en actions, de 47,2% d'OPCVM investis en taux en valeur comptable, et de 7,8% investis en fonds immobiliers.

Valeurs des TIAP :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
<b>Montant à l'ouverture</b>	<b>96 163</b>	<b>94 426</b>
Acquisitions de l'exercice	22 376	36 514
Cessions de l'exercice (prix de vente)	21 479	35 566
Résultat sur cessions de titres	1 735	788
<b>Montant brut à la clôture de l'exercice</b>	<b>98 795</b>	<b>96 163</b>
Dépréciation des titres	(2 680)	(3 186)
<b>Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice</b>	<b>96 115</b>	<b>92 977</b>
<b>Valeur de réalisation</b>	<b>113 868</b>	<b>103 743</b>

Au 31 décembre 2024 la valeur liquidative des fonds gérés s'élevé à 113,9 millions d'euros. La valeur actuelle de la provision pour démantèlement des installations nucléaires (INB63-U) étant de 111,5 millions d'euros (cf. note 5.9.2), le taux de couverture de la provision comptable par les actifs financiers et les disponibilités associées s'établit à 102,1 %, pour une valeur de 91,9 % au 31 décembre 2023, soit un taux de couverture supérieur à 100% comme demandé par les exigences légales (article D 594-15 du code de l'environnement).

## 5.4 Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Matières premières et approvisionnements	190 581	159 671
Dépréciations	12 217	9 254
	178 364	150 417
En-cours de production	205 460	191 155
Dépréciations	414	312
	205 046	190 843
Produits intermédiaires et finis	260 422	206 319
Dépréciations	1 964	4 241
	258 458	202 078
Marchandises	-	-
Dépréciations	-	-
	-	-
<b>Total stocks nets</b>	<b>641 868</b>	<b>543 338</b>

La hausse des stocks provient essentiellement des activités Fuel.

## 5.5 Créances clients

Les créances clients intègrent les produits mérités sur contrats à long terme pour 7 703 069 milliers d'euros au 31 décembre 2024 dont 6 156 582 milliers d'euros au titre des contrats EPR Flamanville 3, Taishan 1&2 Hinkley Point C, Sizewell C et le programme EPR2.

## 5.6 Créances - Etat des échéances et produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Montant Brut</b>	<b>Echéances à un an au plus</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	132 449	50 880	81 569
Prêts	237	175	62
Autres immobilisations financières :			
- Créances de démantèlement	-	-	-
- Actifs de démantèlement - Part Tiers	-	-	-
- Divers immobilisations financières	946	860	86
<b>Total créances immobilisées</b>	<b>133 632</b>	<b>51 915</b>	<b>81 717</b>
<b>Actif circulant</b>			
<b>Avances et acomptes versés sur commandes (1)</b>	<b>258 552</b>	<b>214 666</b>	<b>43 886</b>
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Clients douteux	4 147	-	4 147
Autres créances Clients	8 305 963	4 784 906	3 521 057
Personnel et comptes rattachés	599	599	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 645	2 645	-
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéficiaires	80 486	80 486	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	42 047	42 047	-
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 339	4 339	-
- Etat divers	11 756	11 756	-
Groupe et associés (2)	1 660 519	1 660 519	-
Autres créances et instruments financiers	6 967	6 967	-
<b>Total créances brutes actif circulant</b>	<b>10 119 469</b>	<b>6 594 265</b>	<b>3 525 204</b>
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>25 968</b>	<b>25 968</b>	<b>-</b>
<b>Total des créances brutes</b>	<b>10 537 621</b>	<b>6 886 814</b>	<b>3 650 807</b>

(1) Les avances et acomptes versés correspondent principalement aux avances et acomptes versés à des fournisseurs sur les grands projets ainsi que sur les contrats de réservation de capacité et de fabrication de la Division Composants.

(2) Le poste groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie de Framatome auprès de sa maison-mère EDF SA.

(3) Les charges constatées d'avance concernent des opérations d'exploitation courante.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Créances - produits à recevoir</b>		
Créances rattachées à des participations	885	3 083
Créances clients et comptes rattachés	7 228 644	8 041 835
Autres créances	34 579	51 472
	<b>7 264 108</b>	<b>8 096 390</b>

## 5.7 Trésorerie

Au 31 décembre 2024, la trésorerie qui s'établit à 9 913 milliers d'euros, est constituée uniquement de disponibilités sur les comptes bancaires.

## 5.8 Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Notes	2023	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Apports / Fusion	2024
Capital	5.8.1	706 691	-	-	-	-	-	706 691
Primes liées au capital	5.8.2	1 636 603	-	-	-	-	-	1 636 603
Réserve légale		27 842	6 569	-	-	-	-	34 411
Autres réserves		235 237	61 987	-	-	-	-	297 224
Report à nouveau	5.8.3	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		131 373	(131 373)	194 947	-	-	-	194 947
Subventions d'investissement reçues		41 842	-	-	1 591	(3 701)	-	39 732
Provisions réglementées		89 399	-	-	27 419	(10 034)	-	106 784
<b>Total capitaux propres</b>		<b>2 868 987</b>	<b>(62 817)</b>	<b>194 947</b>	<b>29 010</b>	<b>(13 735)</b>	-	<b>3 016 391</b>

### 5.8.1 Capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 706 690 542,60 euros, composé de 130 868 619 actions entièrement souscrites et libérées, d'une valeur nominale de 5,40 euro chacune et détenues à 80,50% par Electricité de France et 19,50 % par Mitsubishi Heavy Industries.

### 5.8.2 Primes d'émission et d'apport

Au 31 décembre 2024, les primes liées au capital se composent :

- D'une prime d'émission de 475 039 milliers d'euros constituée lors de la réduction de capital non motivée par des pertes intervenue le 10 novembre 2017 ;
- D'une prime d'apport d'un montant de 1 161 284 milliers d'euros constituée lors des opérations relatives à l'apport partiel d'actif;
- Du montant résiduel, non imputé en résultat financier en 2019, du boni de fusion de la société Somanu pour 280 milliers d'euros.

### 5.8.3 Report à nouveau

Au cours de l'année 2024, aucune opération a impactée le report à nouveau.

## 5.9 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Notes	2023	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (sans objet)	Desactualisation	Autres	2024
<b>Provisions pour risques</b>								
Provisions pour litiges		6 193	3 490	(1 823)	-	-	-	7 860
Provisions pour garanties données aux clients		31 999	14 629	(4 228)	(132)	-	-	42 268
Provisions pour pertes à terminaison		89 981	19 723	(35 157)	-	-	-	74 547
Provisions pour pertes de change		42	463	(42)	-	-	-	463
Autres provisions pour risques		5 660	3 497	(276)	-	-	(350)	8 531
<b>Total des provisions pour risques</b>		<b>133 875</b>	<b>41 802</b>	<b>(41 526)</b>	<b>(132)</b>	-	<b>(350)</b>	<b>133 668</b>
<b>Provisions pour charges</b>								
Provisions pour retraites, et obligations Similaires	5.9.1	45 179	16 254	(17 395)	(17 639)	-	-	26 399
Provisions pour achèvement des travaux		30 277	10 826	(8 103)	-	-	-	33 000
Provisions pour fin de cycle	5.9.2	174 372	4 496	(1 257)	-	7 304	(9 244)	175 671
Provisions pour passifs environnementaux	5.9.3	58 372	7 226	(3 542)	-	-	350	62 406
Provisions pour impôts		-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges		139 020	35 447	(23 530)	-	-	-	150 937
<b>Total des provisions pour charges</b>		<b>447 220</b>	<b>74 249</b>	<b>(53 827)</b>	<b>(17 639)</b>	<b>7 304</b>	<b>(8 894)</b>	<b>448 414</b>
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>		<b>581 095</b>	<b>116 051</b>	<b>(95 353)</b>	<b>(17 771)</b>	<b>7 304</b>	<b>(9 244)</b>	<b>582 082</b>
Dont dotations et reprises								
- d'exploitation			109 410	(109 458)				
- financières			6 641	(3 666)				
- exceptionnelles			-	-				
- autres mouvements			(1 940)	-				

### 5.9.1 Provisions pour retraites et obligations similaires

Conformément aux principes et méthodes comptables, Framatome comptabilise sous forme de provisions les avantages au personnel. La variation de cette provision se décompose comme suit :

Rapprochement avec le Bilan (en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2024
Indemnités de Fin de carrière (IFC)	25 282	5 154
Médailles du travail	8 159	9 181
Pré-retraites	7 041	7 802
Retraites supplémentaires	1 665	1 710
Frais médicaux	3 033	2 553
<b>TOTAL</b>	<b>45 179</b>	<b>26 399</b>

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

- Inflation et taux d'actualisation :

	31/12/2024	31/12/2023
Inflation	2,00%	2,20%
Taux d'actualisation	3,20%	3,20%

Le taux d'actualisation des engagements pour avantages du personnel a été déterminé sur la base du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie en fonction de leur durée, appliqué aux échéances, correspondant aux décaissements futurs résultant de ces engagements. Pour les

durations les plus longues, cette estimation prend également en compte les données d'un panier élargi d'obligations d'entreprises rendues comparables à celles des obligations de première catégorie.

Tables de mortalité utilisées :

- Table de génération TGHF05 ;
- Table de génération TGHF05 et TPG93 (suivant les individus – info historique) pour les rentes.
- Table d'âge de départ à la retraite pour les cadres et pour les non-cadres, par année de naissance. Cette table a été mise à jour en 2023 à la suite de la réforme des retraites.

- Taux de sortie moyen :

AGE	Non cadres	Cadres
20-29	2,96%	7,22%
30-39	1,41%	5,19%
40-49	0,56%	2,08%
50-54	0,13%	0,51%
55-60	0,00%	0,00%

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue (hors inflation) :

AGE	Non cadres	Cadres
20-29	1,30%	2%
30-39	1,10%	1,70%
40-49	1,00%	1,00%
50-54	0,90%	0,30%
55-60	0,50%	0,10%

## **Analyse du montant net comptabilisé**

(en milliers d'euros)	IFC	Médailles du travail	Pré-retraites	Retraites supplémentaires	Frais médicaux	Total
Dette actuarielle	133 658	9 181	7 802	7 858	2 553	161 051
Montant des services passés non reconnu	5 416	-	-	-	-	5 416
Juste valeur des actifs de couverture	133 920	-	-	6 148	-	140 069
<b>Montant net comptabilisé</b>	<b>5 154</b>	<b>9 181</b>	<b>7 802</b>	<b>1 710</b>	<b>2 553</b>	<b>26 399</b>

## **Analyse de la variation de l'exercice**

(en milliers d'euros)	IFC	Médailles du travail	Pré-retraites	Retraites supplémentaires	Frais médicaux	Total
Coût des services rendus de la période	8 747	659	1 230	-	-	10 636
Amortissement des pertes ou gains actuariels	(12 835)	(240)	(575)	69	(434)	(14 015)
Charges de désactualisation	4 257	270	257	192	95	5 071
Rendement attendu des actifs de couverture	(3 429)	-	-	(195)	-	(3 624)
Coût des services passés	(274)	820	-	-	-	546
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total de la charge de l'exercice</b>	<b>(3 534)</b>	<b>1 509</b>	<b>913</b>	<b>66</b>	<b>(340)</b>	<b>(1 386)</b>
Versement Employeur et prestations versées	(16 595)	(487)	(152)	(21)	(140)	(17 395)
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total de la variation de l'exercice</b>	<b>(20 129)</b>	<b>1 022</b>	<b>761</b>	<b>45</b>	<b>(480)</b>	<b>(18 780)</b>

## Analyse de la provision

Variation de la provision (en milliers d'euros)	31/12/2024
Solde à l'ouverture	45 179
Coût des services rendus*	11 182
Amortissement des pertes ou gains actuariels	(14 015)
Charges de désactualisation	5 071
Versement Employeur et prestations versées	(17 395)
Rendement attendu des actifs	(3 624)
Autres	-
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>26 399</b>

\* dont coûts des services passés

### 5.9.2 Provisions pour opérations fin de cycle

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, Framatome a l'obligation juridique de procéder lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles à leur mise en sécurité et à leur démantèlement (cf 2.9). Pour cela des provisions pour opérations de fin de cycle sont constituées. Elles couvrent pour l'essentiel l'usine de Romans-sur-Isère (installation nucléaire de base n° INB63-U). 3 éléments majeurs ont impacté le montant des provisions :

- Suite à l'audit de 2023 sur l'évaluation du démantèlement de l'INB63-U réalisé à la demande de l'autorité administrative chargée du contrôle des charges nucléaires long terme, Framatome a reçu en décembre 2023 les prescriptions de la DGEC. Celles-ci ont fait l'objet d'un plan d'actions validé par la DGEC en juillet 2024, impactant à la hausse les coûts de démantèlement prévisionnels, du fait entre autres de l'augmentation de la durée de démantèlement de 6,1 ans à 8,5 ans.
- Framatome a également remis à jour l'ensemble des devis de démantèlement, dans le cadre de sa révision triennale (la précédente révision était en 2021) conformément à la loi,
- Framatome a validé l'exploitation de l'INB63-U en lien avec les futurs EPR2, pour 10 années supplémentaires soit jusqu'au 31 décembre 2060.

Ces actions conduisent à l'évolution suivante des provisions :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Framatome SAS	Dont INB63-U
<b>Montant à l'ouverture (1er janvier 2024)</b>	<b>174 375</b>	<b>112 874</b>
Dotations	4 496	0
Reprises	(1 257)	(76)
Actualisation	7 103	4 907
Inflation	(9 020)	(6 216)
Autres	(24)	0
<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>	<b>175 673</b>	<b>111 489</b>

Les provisions de l'INB63-U se répartissent en 54% pour le démantèlement, 19% pour la reprise et conditionnement des déchets, et 26% d'aléas (risques et incertitudes).

#### Taux retenus pour le calcul des provisions au 31 décembre 2024 :

- Taux d'actualisation brut : 4,60% (4,90% au 31 décembre 2023)
- Taux d'inflation prévisionnelle : 1,90% (2,10% au 31 décembre 2023)
- Le taux net d'actualisation s'établit donc à 2,70 % (2,60% au 31 décembre 2023)

A noter que le taux net d'actualisation plafond défini par la réglementation s'établit à 2,72% au 31 décembre 2024 (2,85% au 31 décembre 2023).

Les charges de fin de cycle aux conditions économiques de 2024 représentent 396,8 millions d'euros, soit une variation annuelle de + 41,5 millions d'euros. La répartition est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute (CE 2024)	Valeur actualisée (provisions 24)	Valeur brute (CE 2023)	Valeur actualisée (provisions 23)
<b>Total des charges fin de cycle</b>	<b>396 819</b>	<b>175 673</b>	<b>355 307</b>	<b>174 375</b>
dont au titre art. L594-2 du Code de l'environnement	296 839	111 489	255 665	112 874
dont autres	99 980	64 184	99 642	61 501

CE = Conditions économiques

### 5.9.3 Provisions pour passifs environnementaux

En complément des provisions pour opérations de fin de cycle, ont été constituées des provisions pour traitement des déchets d'exploitation, comptabilisées en provisions pour autres charges.

Au 31 décembre 2024, elles s'élèvent à 62 406 milliers d'euros et couvrent pour l'essentiel les coûts de traitement, de transport et de stockage des déchets générés par l'exploitation des activités combustible.

Ces provisions sont révisées chaque année en fonction des déchets d'exploitation générés durant l'année.

## 5.10 Dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023	Augmentations	Diminutions	Apports / Fusion	2024
Emprunts	-	209 000	-	-	209 000
Intérêts courus sur emprunts	-	5 472	-	-	5 472
Dépôts et cautionnement	18	-	-	-	18
<b>Total dettes financières</b>	<b>18</b>	<b>214 472</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>214 490</b>

En 2024, Framatome a signé un contrat de ligne de crédit intra-groupe à taux fixe auprès d'EDF SA afin de financer certains investissements industriels tels que décrits dans la Convention de Pilotage signée dans le cadre de la réalisation du Marché Chaudière EPR2.

Les principales caractéristique de cette ligne de crédit sont :

- Montant maximal : 846,8 millions d'euros
- Au 31 décembre 2024, le montant du tirage s'élève à 209 millions d'euros
- Maturité maximale : 31 décembre 2046

## 5.11 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Les avances et acomptes reçus pour un total de 9 518 431 milliers d'euros sont essentiellement des avances et acomptes sur des contrats commerciaux, notamment se reporter à la note 5.5 Créances clients.

## 5.12 Dettes - Etats des échéances et charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Montant Brut</b>	<b>Echéances à un an au plus</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>	<b>Echéances à plus de 5 ans</b>
<b>Dettes financières</b>				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	42	42	-	-
Emprunts et dettes financières divers	214 490	5 490	-	209 000
<b>Total dettes financières</b>	<b>214 532</b>	<b>5 532</b>	<b>-</b>	<b>209 000</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>	<b>9 518 431</b>	<b>4 915 224</b>	<b>485 020</b>	<b>4 118 187</b>
<b>Autres dettes</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506 349	506 349	-	-
Dettes fiscales et sociales :				
- Personnel et comptes rattachés	266 855	266 855	-	-
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	129 567	129 567	-	-
- Etat et autres collectivités publiques :				
. Taxe sur la valeur ajoutée	110 272	110 272	-	-
. Autres impôts et taxes	15 279	15 279	-	-
. Impôts sur les bénéfices	44 492	44 492	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 997	46 997	-	-
Groupe et associés (1)	526 098	526 098	-	-
Autres dettes	27 178	27 178	-	-
Instruments de trésorerie	8 738	6 354	2 384	-
<b>Total autres dettes</b>	<b>1 681 825</b>	<b>1 679 441</b>	<b>2 384</b>	<b>-</b>
<b>Produits constatés d'avance (2)</b>	<b>482 762</b>	<b>358 105</b>	<b>116 495</b>	<b>8 162</b>
<b>Total des dettes</b>	<b>11 897 550</b>	<b>6 958 302</b>	<b>603 899</b>	<b>4 335 349</b>

(1) Le poste Groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie des filiales de Framatome.

(2) Les produits constatés d'avance correspondent principalement à la comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Dettes - charges à payer</b>		
Dettes fournisseurs	374 844	471 997
Dettes sociales et fiscales	324 271	395 805
Dettes sur immobilisations	40 143	44 903
Autres dettes	10 304	12 276

## 6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Chiffre d'affaires

Répartition par Business Unit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Combustible	897 194	840 355
Projets et Composants	1 061 995	879 765
Base Installée	795 816	749 173
Instrumentation et Contrôle-commande	241 644	146 423
Direction Technique et Ingénierie	45 750	30 539
Corporate	24 592	29 137
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 066 991</b>	<b>2 675 392</b>

Répartition par zone géographique :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Afrique	98 944	120 502
Amérique	126 768	113 206
Asie	237 046	211 461
Europe (hors France)	657 499	594 028
France	1 939 878	1 632 044
Océanie	6 856	4 151
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 066 991</b>	<b>2 675 392</b>

### 6.2 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont constitués par :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Achats de sous-traitance	838 472	709 694
Achats non stockés de matières et fournitures	121 652	123 659
Personnel intérimaire	6 455	7 646
Autres services extérieurs	526 018	482 984
<b>Total des autres achats et charges externes</b>	<b>1 492 598</b>	<b>1 323 983</b>

### 6.3 Impôts et taxes

Les impôts et taxes sont constitués de :

(en milliers d'euros)	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	48 593	39 970
Contribution Economique Territoriale	10 927	12 775
Taxes foncières	6 197	5 582
Impôts et taxes exigibles à l'étranger	1 442	1 328
Contribution sociale de solidarité	3 978	2 903
Taxes INB	1 528	1 528
Autres taxes	1 170	1 409
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b>73 836</b>	<b>65 495</b>

### 6.4 Dotations et reprises d'exploitation

(en milliers d'euros)	Dotations		Reprises	
	2024	2023	2024	2023
<b>Amortissements</b>				
Immobilisations incorporelles	52 114	33 730	-	-
Immobilisations corporelles	142 892	120 963	-	-
Actifs démantèlement	1 430	2 033	-	-
<b>Total des amortissements</b>	<b>196 435</b>	<b>156 726</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépréciations</b>				
Immobilisations incorporelles	-	-	4 003	-
Immobilisations corporelles	-	-	4 842	5 742
Actifs démantèlement	112	-	-	-
Actif circulant				
. Stocks et en cours	4 317	1 139	3 528	3 047
. Autres actifs	-	-	-	10 656
<b>Total dépréciations</b>	<b>4 429</b>	<b>1 139</b>	<b>12 373</b>	<b>19 445</b>
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>109 410</b>	<b>128 554</b>	<b>109 458</b>	<b>93 957</b>
<b>Total amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>310 274</b>	<b>286 419</b>	<b>121 831</b>	<b>113 402</b>

## 6.5 Résultat financier

Le résultat financier est réparti comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Dividendes (1)	48 540	53 794
Autres produits des participations	5 201	3 884
Dépréciation titres de participations	-	(52 130)
Revenus gestion de trésorerie	25 795	9 230
Charge d'intérêts sur emprunt	(5 472)	-
Revenus des TIAP	896	901
Dépréciation des TIAP	506	3 720
Charges d'actualisation	(9 858)	(8 432)
Résultat de change	(7 138)	(5 437)
Autres éléments	13	796
<b>Résultat financier</b>	<b>58 483</b>	<b>6 326</b>

(1) Les dividendes sont détaillés dans la note 5.3.3

## 6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est réparti comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Pénalités sur contrats	(15 081)	(2 606)
Provisions réglementées	(17 366)	(19 357)
Résultat sur cessions de TIAP	1 735	788
Résultat sur cessions immobilisations corporelles et incorporelles	(4 093)	(17 187)
Résultat sur cessions immobilisations financières	-	(5 027)
Subventions d'investissements	3 144	2 672
Autres éléments exceptionnels	1 858	(195)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(29 803)</b>	<b>(40 912)</b>

## 6.7 Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est constitué de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Impôt Société	42 796	45 357
Crédits d'impôts	(32 608)	(32 104)
Impôt dus à l'étranger	631	823
	<b>10 819</b>	<b>14 076</b>

Les crédits d'impôts comprennent principalement un crédit impôt recherche pour 32 246 milliers d'euros. Le résultat fiscal au titre de l'exercice est bénéficiaire.

L'impôt recalculé sur la base du résultat courant imposable, d'une part, et du résultat exceptionnel imposable, d'autre part, se ventile de façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Base</b>	<b>Impôts</b>	<b>Résultat net</b>
Résultat courant	235 566	(18 514)	217 052
Résultat exceptionnel	(29 803)	7 695	(22 108)
Participation	3	-	3
	<b>205 766</b>	<b>(10 819)</b>	<b>194 947</b>

## 6.8 Conséquences des dispositions fiscales

Tableau des accroissements et allègements de la dette future d'impôts non comptabilisés :

(en milliers d'euros)	2024	2023
<b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>		
Provisions réglementées	103 541	89 399
Subventions d'investissements	-	-
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	-	-
Ecart de conversion actif	27	1 434
Autres charges déduites d'avance	-	-
Plus value à long terme en sursis d'imposition	-	-
<b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>103 568</b>	<b>90 833</b>
<b>Total passif d'impôt futur (1)</b>	<b>26 752</b>	<b>23 462</b>
<b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>		
Amortissements des logiciels	-	-
Pertes potentielles sur contrat à long terme	74 237	75 733
Provisions pour retraites et obligations similaires	23 492	30 240
Autres risques et charges provisionnés	181 001	159 064
Charges à payer	13 900	13 926
Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM	19 082	12 101
Ecart de conversion passif	665	35
Autres produits taxés d'avance	47 738	41 668
Déficits reportables fiscalement	-	-
<b>Total bases allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>360 115</b>	<b>332 767</b>
<b>Total actif d'impôt futur (1)</b>	<b>93 018</b>	<b>85 954</b>
<b>Situation fiscale nette</b>	<b>66 266</b>	<b>62 492</b>
(1) Taux d'impôt	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés	25,00%	25,00%
Dont Contribution sociale sur l'impôt	3,30%	3,30%

## 7. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

### Remplacement des générateurs de vapeur de la centrale de Koeberg (Afrique du Sud)

Dans le cadre du contrat conclu entre ESKOM et Framatome pour le remplacement des générateurs de vapeurs des unités 1 et 2 de la centrale de Koeberg, une procédure d'arbitrage CCI a été initiée par ESKOM le 22 février 2021. Dans les faits, Framatome est néanmoins en position de demandeur à la procédure.

L'arbitrage a vocation à trancher définitivement des disputes qui ont précédemment fait l'objet de décisions d'adjudication. Prises globalement, les demandes de Framatome s'élèvent à plus de 100 millions euros et correspondent notamment aux conséquences pour Framatome et ses sous-traitants du décalage du remplacement de générateurs de vapeurs dans les arrêts 125 (mars 2021) et 225 (janvier 2022) en raison de retards imputables à ESKOM, ainsi que sur des préjudices en lien avec la période qui a précédé ces deux arrêts de tranche. Eskom sollicite pour sa part la remise en cause de décisions d'adjudication tranchées en faveur de Framatome et le remboursement des sommes reçues par Framatome à la suite des dites décisions d'adjudication.

La procédure est en cours et devrait se terminer fin 2025 ou début 2026 selon le calendrier actuellement prévu.

## 8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 8.1 Crédit-bail

Framatome n'a pas souscrit de contrat de crédit-bail.

### 8.2 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges. Pour l'exercice, elles s'élèvent à 104 651 milliers d'euros.

### 8.3 Note sur les effectifs

L'effectif moyen salarié pendant l'exercice 2024 a été de 12 703 personnes.

	2024	2023
Cadres	6 652	5 575
Non-cadres	6 051	5 470
<b>Total</b>	<b>12 703</b>	<b>11 045</b>

### 8.4 Information sur les sociétés de groupe

La société Framatome, filiale d'EDF, est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF en 2024.

La société EDF SA est identifiée par le SIREN n° 552 081 317 et son siège social est situé 22-30 avenue de Wagram Paris 8ème.

## 8.5 Entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Groupe Framatome	Groupe EDF
<b>Immobilisations Financières</b>		
Titres de participation	1 510 202	23 280
Créances rattachées à des participations	97 862	3 400
Autres immobilisations financières	-	-
<b>Créances</b>		
Créances Clients et comptes rattachés	66 900	7 484 261
Avances et Acomptes versés	-	-
Autres créances	3 884	5 275
<b>Dettes</b>		
Dettes financières	-	214 472
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 943	28 518
Avances et Acomptes reçus	16 412	8 657 934
Autres dettes	493 269	456 461
<b>Résultat d'exploitation</b>		
Chiffre d'affaires et redevances	73 221	2 354 135
Achats	132 665	58 509
<b>Résultat Financier</b>		
Produits des participations	42 074	6 450
Produits des créances et autres prêts	3 139	23 511
Charges des participations	143	(5 472)

Données des sociétés du groupe Framatome et du groupe évaluées en IFRS et issues des processus de réconciliation intra-groupe. Les écarts de normes avec les normes françaises sont non significatives.

## 8.6 Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société sont le Président, le Directeur Général et les administrateurs.

Le montant brut global, hors charges patronales, des rémunérations et avantages de toute nature et des jetons de présence versés par la Société au cours de l'exercice aux mandataires sociaux se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	2024
Président et Directeur Général (1)	824 892
Administrateurs indépendants (2)	80 000

(1) Rémunérations fixées par le Conseil de Surveillance.

(2) le Conseil de Surveillance du 23 mai 2024 a fixé le montant des jetons de présence des membres indépendants à 80 000 euros.

## 8.7 Instruments financiers et exposition aux risques

### Risque de change

La politique de Framatome vise à couvrir les risques de change générés par l'activité commerciale et financière, dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats), la Société met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2024, Framatome SAS n'a que 2 prêts intra-groupe en devise pour un total de 12 M GBP accordés en mars 2022 et juillet 2024 à sa filiale BHR. Ces derniers ont été couverts en fonction de l'échéancier prévisionnel de remboursement.

### Risque sur matières premières

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture du risque sur matières premières au 31 décembre 2024.

### Risque de contrepartie

Framatome n'est pas exposé au risque de contrepartie externe au groupe EDF, ses couvertures de change étant réalisées uniquement avec la Salle des Marchés d'EDF.

### Risques de taux

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture de taux au 31 décembre 2024.

### Risques sur actions

Les OPCVM actions détenues par Framatome au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

### Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés des instruments financiers de change ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash-flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers.

Les couvertures mises en place sont uniquement relatives à des contrats commerciaux (clients et fournisseurs).

<i>(Montants notionnels en milliers d'euros par date de maturité)</i>	2025	2026	2027	2028	2029	> Sans	Total	Valeur de marché	Cours Moyen
USD/EUR	268 236	101 611	36 171	286	286	286	406 875	(9 849)	1,07
JPY/EUR	74 616	44 479	2 050	-	-	-	121 145	(8 396)	155,53
GBP/EUR	14 727	804	810	-	-	-	16 340	(375)	0,84
CAD/EUR	136	69	-	-	-	-	205	(2)	1,45
<b>Total</b>	<b>357 716</b>	<b>146 963</b>	<b>39 030</b>	<b>286</b>	<b>286</b>	<b>286</b>	<b>544 566</b>	<b>(18 621)</b>	

## 8.8 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le dispositif juridique de système d'échange de quotas est défini par directives européennes 2003/87/CE du 13 octobre 2003 et 2009/29/CE du 23 avril 2009.

Les dispositions de ces directives ont été transposées en droit français dans les articles L. 229-5 à L. 229-24 du Code de l'environnement.

Dans le cadre de ce dispositif :

- Les entreprises concernées se voient attribuer des quotas par l'Etat. L'arrêté du 4 août 2022 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 fixe la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation pour les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour les exploitants d'installations pour lesquelles des quotas d'émission à titre gratuit sont affectés pour la période 2021-2025 ;
- Sous réserve de leur restitution à l'Etat. Au 30 avril de chaque année, les exploitants doivent restituer un nombre de quotas égal au total des émissions de gaz à effet de serre réalisées au cours de l'année précédente.

L'attribution des quotas par l'Etat a pour seul but de permettre de ne pas encourir de coûts de production supplémentaires à hauteur d'un certain plafond d'émissions. Les quotas alloués ne sont pas considérés comme des biens acquis à titre gratuit au sens de l'article 213-4 et sont évalués pour une valeur nulle dans les comptes.

Framatome SAS est concerné par ce dispositif au titre de ses activités au Creusot.

	Quantité de quotas à allouer sur la période 2021-2025 (*)					Total
	2021	2022	2023	2024	2025	
Par année	6 346	6 043	8 955	8 955	8 955	39 254
Cumul	6 346	12 389	21 344	30 299	39 254	39 254

(\*) Journal officiel de la République Française - Arrêté du 4 août 2022 - Mise à jour octobre 2024

Framatome n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission.

### Bilan sur la période 2021-2024 :

(En tonnes de CO2)	2021	2022	2023	2024
Quotas achetés (en N pour conso N-1)	-	1 793	3 700	8 200
<b>Cumul quotas achetés</b>	-	<b>1 793</b>	<b>5 493</b>	<b>13 693</b>
Solde phase 2013-2020	1 229			
Quotas alloués phase 2021-2025	6 346	7 366	7 632	8 955
<b>Cumul quotas alloués</b>	<b>7 575</b>	<b>14 941</b>	<b>22 573</b>	<b>31 528</b>
Quotas restitués phase 2021-2025	9 368	11 066	11 557	12 100
<b>Cumul quotas restitués</b>	<b>9 368</b>	<b>20 434</b>	<b>31 991</b>	<b>44 091</b>
Solde cumul	(1 793)	(3 700)	(3 925)	1 130

En 2022 Framatome a acheté 1 793 quotas de CO2 pour une valeur de 158 milliers d'euros au titre de la consommation 2021.

En 2023 Framatome a acheté 3 700 quotas de CO2 pour une valeur de 350 milliers d'euros au titre de la consommation 2022 et à utiliser 1 323 quotas alloués pour la consommation 2023.

En 2024 Framatome a acheté 8 200 quotas de CO2 pour une valeur de 453 milliers d'euros au titre de la consommation 2023 et en anticipation de la consommation de 2024.

Au 31 décembre 2024, aucune provision a été constatée pour l'achat de quotas compte tenu de la prévision d'une balance positive au titre de 2024.

## 8.9 Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements donnés</b>				
Commandes d'investissements	514 800	125 019	382 039	7 742
Engagements d'achats fermes pluri-annuels	856 385	220 665	606 833	28 887
Loyers futurs minimaux de location simple	62 310	12 541	42 040	7 729
Garanties d'exploitation données	341 953	200 030	49 033	92 890
Autres engagements réciproques	101 599	699	-	100 900
<b>Total des engagements liés à l'exploitation</b>	<b>1 877 047</b>	<b>558 954</b>	<b>1 079 945</b>	<b>238 148</b>
Garanties et cautionnements accordés	116 260	11 462	78 705	26 093
Autres garanties de financement données	2 711	2 711	-	-
<b>Total des engagements liés au financement</b>	<b>118 971</b>	<b>14 173</b>	<b>78 705</b>	<b>26 093</b>
<b>I. Total engagements donnés</b>	<b>1 996 018</b>	<b>573 127</b>	<b>1 158 650</b>	<b>264 241</b>
<b>Engagements reçus</b>				
Engagements de ventes fermes pluri-annuels	25 488 283	3 380 621	9 949 975	12 157 687
Garanties de marché reçues	16 274	16 274	-	-
Autres garanties d'exploitation reçues	189 633	46 590	132 692	10 351
<b>Total des engagements liés à l'exploitation</b>	<b>25 694 190</b>	<b>3 443 485</b>	<b>10 082 667</b>	<b>12 168 038</b>
Garanties de financement reçues	-	-	-	-
Autres garanties de financement	834	834	-	-
<b>Total des engagements liés au financement</b>	<b>834</b>	<b>834</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>II. Total engagements reçus</b>	<b>25 695 024</b>	<b>3 444 319</b>	<b>10 082 667</b>	<b>12 168 038</b>



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Framatome S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024  
Framatome S.A.S.  
1 place Jean Millier 92400 COURBEVOIE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **Framatome S.A.S.**

1 place Jean Millier 92400 COURBEVOIE

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

À la collectivité des associés de la société Framatome S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Framatome S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constate le chiffre d'affaires et le résultat des contrats long termes selon les modalités décrites dans la note 2.4.2. « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison et leurs évolutions par rapport à l'exercice précédent. Nous avons examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et revu les calculs effectués ;
- Les notes 2.4 et 5.9.2 « Provisions pour opérations fin de cycle » de l'annexe aux comptes annuels décrivent les modalités d'évaluation des provisions pour le démantèlement des installations nucléaires et la gestion long terme des déchets. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des estimations qui en résultent et le caractère approprié des informations fournies en annexe ;
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 1 457 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.2.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle



estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des



lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 février 2025

KPMG SA

Laurent GENIN

Associé

# **FRAMATOME SAS**

1, place Jean Millier

92400 Courbevoie

## **ETATS FINANCIERS**

### **au 31 décembre 2024**

### **Annexe aux comptes sociaux**

Le Président

Bernard FONTANA

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou variations

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	2
<b>BILAN ACTIF</b> .....	5
<b>BILAN PASSIF</b> .....	6
<b>COMPTE DE RESULTAT (1/2)</b> .....	7
<b>COMPTE DE RESULTAT (2/2)</b> .....	8
<b>1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE</b> .....	9
1.1 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences .....	9
1.1.1 Plan de relance .....	9
1.2 Principaux événements liés aux opérations .....	10
1.2.1 Projet Viviane .....	10
1.2.2 Projets EPR .....	10
1.2.2.1 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3 .....	10
1.2.2.2 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C .....	10
1.2.2.3 Contrat de construction du réacteur EPR Sizewell C.....	11
1.2.2.4 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2.....	11
1.2.3 Programme EPR2.....	12
1.2.4 Remplacement de générateurs de vapeur (RGV) et de coudes primaires (RCCP) pour le parc français .....	12
1.2.5 Projet Koeberg (Afrique du Sud).....	13
1.2.6 Corrosion sous contrainte.....	13
1.2.7 Projet Hanhikivi .....	13
1.3 Structure de l'actionnariat .....	13
1.4 Opérations de croissance externe .....	14
1.4.1 Acquisition de VANATOME .....	14
1.4.2 Acquisition de CYBERWATCH .....	14
1.4.3 Acquisition de ALLENTIS .....	14
1.4.4 Création de Framatome Immo .....	14
1.4.5 Achat de la captive de réassurance Pitco Reinsurance S.A. ....	14
1.5 Filiales et participations.....	15
1.5.1 Achats de parts de LESEDI .....	15
<b>2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	16
2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels .....	16
2.2 Immobilisations financières.....	17
2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés .....	17

2.2.2	Autres immobilisations financières.....	17
2.2.3	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP).....	18
2.3	Stocks et en-cours .....	18
2.4	Créances et dettes .....	18
2.4.1	Evaluation des créances et dettes .....	18
2.4.2	Reconnaissance du chiffre d'affaires .....	19
2.5	Instruments financiers.....	19
2.1	Valeurs mobilières de placement.....	20
2.2	Comptes courants financiers.....	20
2.3	Provisions pour risques et charges.....	20
2.4	Provisions pour opérations de fin de cycle .....	21
2.4.1	Nature et évaluation des provisions .....	21
2.4.2	Taux d'actualisation et d'inflation .....	22
2.4.3	Traitement comptable .....	22
2.5	Dettes Financières.....	23
2.6	Informations fiscales.....	23
3.	CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES.....	23
4.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....	23
5.	NOTES SUR LE BILAN.....	24
5.1	Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles .....	24
5.2	Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles .....	24
5.3	Immobilisations financières.....	25
5.3.1	Variations des immobilisations financières .....	25
5.3.2	Dépréciation des titres de participations .....	25
5.3.3	Tableau des Filiales et Participations.....	26
5.3.4	Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P).....	26
5.4	Stocks.....	27
5.5	Créances clients .....	27
5.6	Créances - Etat des échéances et produits à recevoir .....	28
5.7	Trésorerie.....	29
5.8	Capitaux propres.....	29
5.8.1	Capital social.....	29
5.8.2	Primes d'émission et d'apport .....	29
5.8.3	Report à nouveau .....	29
5.9	Provisions pour risques et charges.....	30
5.9.1	Provisions pour retraites et obligations similaires .....	30
5.9.2	Provisions pour opérations fin de cycle .....	32

5.9.3	Provisions pour passifs environnementaux.....	33
5.10	Dettes financières .....	34
5.11	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours.....	34
5.12	Dettes - Etats des échéances et charges à payer .....	35
6.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....	36
6.1	Chiffre d'affaires .....	36
6.2	Autres achats et charges externes .....	36
6.3	Impôts et taxes .....	37
6.4	Dotations et reprises d'exploitation.....	37
6.5	Résultat financier .....	38
6.6	Résultat exceptionnel.....	38
6.7	Impôt sur les bénéfices .....	39
6.8	Conséquences des dispositions fiscales .....	40
7.	LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS .....	40
8.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....	41
8.1	Crédit-bail.....	41
8.2	Recherche et développement .....	41
8.3	Note sur les effectifs .....	41
8.4	Information sur les sociétés de groupe .....	41
8.5	Entreprises liées .....	42
8.6	Rémunération des mandataires sociaux.....	42
8.7	Instruments financiers et exposition aux risques .....	43
8.8	Quotas d'émission de gaz à effet de serre .....	44
8.9	Engagements hors bilan.....	45

## BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	2024			2023
		Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais de recherche et de développement		321 066	128 138	192 927	208 351
Concessions, brevets et droits similaires		222 914	114 416	108 498	72 120
Fonds commercial		833 818	-	833 818	828 091
Autres immobilisations incorporelles		20 709	2 007	18 702	26 335
Immobilisation incorporelles en cours		39 892	-	39 892	82 926
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles		3 867	-	3 867	2 374
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>5.1 + 5.2</b>	<b>1 442 266</b>	<b>244 561</b>	<b>1 197 705</b>	<b>1 220 196</b>
Terrains		41 574	8 035	33 539	32 067
Constructions		486 091	176 391	309 699	306 022
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		1 165 251	630 628	534 623	509 821
Autres immobilisations corporelles		206 175	68 656	137 520	119 999
Immobilisations corporelles en cours		535 094	409	534 685	366 720
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles		15 414	-	15 414	9 592
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>5.1 + 5.2</b>	<b>2 449 598</b>	<b>884 119</b>	<b>1 565 479</b>	<b>1 344 222</b>
Participations		1 543 531	86 944	1 456 587	1 359 038
Créances rattachées à des participations		132 449	-	132 449	84 847
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)	5.3.4	98 795	2 680	96 115	92 977
Autres titres immobilisés		1 361	-	1 361	900
Prêts		237	-	237	5 816
Autres immobilisations financières		946	-	946	5 485
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>5.3</b>	<b>1 777 318</b>	<b>89 624</b>	<b>1 687 695</b>	<b>1 549 062</b>
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>5 669 183</b>	<b>1 218 304</b>	<b>4 450 879</b>	<b>4 113 480</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières et approvisionnements		190 581	12 217	178 364	150 417
En-cours de production		205 460	414	205 046	190 843
Produits intermédiaires et finis		260 422	1 964	258 458	202 078
<b>Total stocks et en-cours</b>	<b>5.4</b>	<b>656 464</b>	<b>14 596</b>	<b>641 868</b>	<b>543 338</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>		<b>258 552</b>	<b>-</b>	<b>258 552</b>	<b>223 767</b>
Créances clients et comptes rattachés	5.5	8 310 110	3 452	8 306 659	7 510 910
Autres créances		1 809 354	-	1 809 354	1 018 456
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
<b>Total créances</b>	<b>5.6</b>	<b>10 119 464</b>	<b>3 452</b>	<b>10 116 012</b>	<b>8 529 366</b>
Instruments de trésorerie		5	-	5	5
Disponibilités		9 913	-	9 913	32 309
<b>Total trésorerie</b>	<b>5.7</b>	<b>9 918</b>	<b>-</b>	<b>9 918</b>	<b>32 313</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>25 968</b>	<b>-</b>	<b>25 968</b>	<b>19 744</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>11 070 365</b>	<b>18 047</b>	<b>11 052 317</b>	<b>9 348 528</b>
Ecarts de conversion actif		503	-	503	1 434
<b>Total Actif</b>		<b>16 740 052</b>	<b>1 236 351</b>	<b>15 503 700</b>	<b>13 463 442</b>

## BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2024	2023
<b>Capital social</b>	5.8.1	706 691	706 691
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5.8.2	1 636 603	1 636 603
Réserve légale		34 411	27 842
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Autres réserves		297 224	235 237
Report à nouveau	5.8.3	-	-
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>		194 947	131 373
Subventions d'investissement		39 732	41 842
Provisions réglementées		106 784	89 399
<b>Total capitaux propres</b>	<b>5.8</b>	<b>3 016 391</b>	<b>2 868 987</b>
<b>Autres fonds propres</b>			
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		5 859	5 010
<b>Total autres fonds propres</b>		<b>5 859</b>	<b>5 010</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques		133 668	133 875
Provisions pour charges		448 414	447 220
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>5.9</b>	<b>582 082</b>	<b>581 095</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		42	-
Emprunts et dettes financières divers	5.10	214 490	18
Avances et acomptes reçus sur commandes	5.11	9 518 431	8 182 534
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		506 349	422 004
Dettes fiscales et sociales		566 465	498 432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		46 997	44 464
Autres dettes		553 276	421 984
Instruments financiers		8 738	5 628
Produits constatés d'avance		482 762	433 206
<b>Total dettes</b>	<b>5.12</b>	<b>11 897 550</b>	<b>10 008 270</b>
Ecarts de conversion passif		1 818	81
<b>Total Passif</b>		<b>15 503 700</b>	<b>13 463 442</b>

## COMPTE DE RESULTAT (1/2)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2024	2023
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises		-	-
Ventes de produits		546 187	1 072 782
Prestations de services		2 520 804	1 602 610
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6.1</b>	<b>3 066 991</b>	<b>2 675 392</b>
Production stockée		65 829	23 192
Production immobilisée		64 570	49 588
Subventions d'exploitation		9 929	15 745
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations	6.4	121 831	113 402
Transferts de charges		3 950	14 133
Autres produits		136 925	126 800
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>3 470 026</b>	<b>3 018 252</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achat de marchandises		1 063	350
Variation de stocks (marchandises)		7 854	8 924
Achats de matières premières et autres approvisionnements		185 555	140 541
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		(43 881)	(30 472)
Autres achats et charges externes	6.2	1 492 598	1 323 983
Impôts taxes et versements assimilés	6.3	73 836	65 495
Salaires et traitements		783 592	658 146
Charges sociales		450 614	364 926
Dotations d'exploitation	6.4	310 274	286 419
Autres charges		30 624	18 674
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>3 292 128</b>	<b>2 836 985</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>177 898</b>	<b>181 266</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée		551	863
Perte supportée ou bénéfice transféré		1 366	2 094
<b>Produits financiers</b>			
De participations		75 577	68 273
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		896	901
Autres intérêts et produits assimilés		19 683	14 124
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		4 532	19 303
Transferts de charges		-	-
Différences positives de change		21 850	20 178
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
<b>Total des produits financiers</b>		<b>122 538</b>	<b>122 779</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		7 000	61 676
Intérêts et charges assimilées		34 870	33 138
Différences négatives de change		22 184	21 640
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
<b>Total des charges financières</b>		<b>64 055</b>	<b>116 453</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>6.5</b>	<b>58 483</b>	<b>6 326</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>235 566</b>	<b>186 361</b>

## COMPTE DE RESULTAT (2/2)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2024	2023
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		5 311	2 962
Sur opérations en capital		5 718	17 438
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations		12 475	4 914
Transfert de charges		-	-
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>23 503</b>	<b>25 314</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion		18 534	6 937
Sur opérations en capital		2 186	33 202
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		32 586	26 087
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>53 306</b>	<b>66 226</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>6.6</b>	<b>(29 803)</b>	<b>(40 912)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(4)	-
Impôts sur les bénéfices	6.7	10 819	14 076
<b>Résultat net</b>		<b>194 947</b>	<b>131 373</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de 15 503 700 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 194 947 milliers d'euros. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Cette annexe comprend :

- une description des faits marquants et de l'activité de l'exercice ;
- une description des principes et méthodes comptables appliqués ;
- une description des événements postérieurs à la clôture de l'exercice ;
- des notes sur le bilan ;
- des notes sur le compte de résultat ;
- une description des litiges et passifs éventuels identifiés à la date de clôture des comptes ;
- différentes informations complémentaires.

Ces notes et tableaux font partie des comptes annuels qui seront soumis à l'approbation des actionnaires. Ils comprennent les données des sociétés en participation et des établissements stables à l'étranger de Framatome SAS.

### 1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

#### 1.1 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences

##### 1.1.1 Plan de relance

Le plan « France Relance », lancé en septembre 2020 au lendemain de l'épidémie Covid-19 afin de redresser l'économie française et de créer de nouveaux emplois, est pleinement dans sa phase d'exécution. Les 100 Md€ de budget total, incluant 470 M€ pour le nucléaire, sont en voie d'être consommés. Dans ce cadre, Framatome poursuit l'exécution des 10 projets sur lesquels il a été lauréat.

Dans la poursuite de ses actions de relance, le Gouvernement français a lancé en 2022 le plan « France 2030 », doté de 30 Md€ déployés sur 5 ans, visant à développer la compétitivité industrielle et les technologies et répondant aux objectifs « mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire ». Dans ce cadre, 1,2 Md€ sont consacrés au nucléaire : (i) développement de réacteurs innovants (SMR NUWARD et soutien aux startups proposant des concepts fission et fusion), (ii) solutions innovantes pour la gestion des matières et déchets radioactifs, (iii) Multi Recyclage en REP (MRREP), (iv) déploiement d'outils de recherche performants et rénovés.

D'ores et déjà, Framatome est directement impliqué dans 3 projets de « France 2030 » et agit en soutien du projet NUWARD et de plusieurs startups développant des concepts innovants. Le deuxième appel à projets, qui devrait être ouvert en 2025, devrait permettre une implication plus importante sur les questions d'industrialisation et de développement de combustibles en accompagnement des startups, et pourrait s'appuyer notamment sur le Framatome Nuclear Innovation Hub (F-NIH).

Les aides de France Relance sur ces projets sont versées sous forme de subventions, entre 2021 et 2024, en fonction du déploiement des projets.

## **1.2 Principaux événements liés aux opérations**

### **1.2.1 Projet Viviane**

À la suite du démarrage des premiers EPR, Framatome a réalisé un retour d'expérience complet qui s'est traduit en un plan d'actions, conduit dans le cadre d'un projet (le projet Viviane), visant à optimiser les modalités de démarrage et d'exploitation des EPR.

Ce plan d'actions s'est notamment concrétisé par la décision de l'exploitant de Flamanville 3 d'installer le double-tambour en partie basse de la cuve de l'EPR pour améliorer le confort d'exploitation au regard des fluctuations de flux hydraulique. La fabrication de ce premier double-tambour démarre fin 2024 et sa livraison est prévue fin 2027 sur le site de Flamanville ; les autres EPR devraient également s'équiper d'un double-tambour suivant le calendrier décidé par chaque exploitant.

### **1.2.2 Projets EPR**

#### **1.2.2.1 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3**

Le projet Flamanville 3, portant pour Framatome sur la fourniture de la chaudière avec ses systèmes auxiliaires et du contrôle-commande de sûreté, a franchi en 2024 plusieurs étapes majeures avec notamment l'obtention en mai de l'attestation de conformité de la chaudière, et l'autorisation de la part de l'ASN de mise en service de l'EPR, permettant la fin des opérations de chargement du combustible et la fermeture de la cuve du réacteur. Cela a ouvert la voie aux essais de démarrage et à une première divergence du réacteur début septembre. A fin décembre, les essais se poursuivent avec la montée en puissance progressive et la vérification du comportement du cœur et des systèmes primaires et secondaires, en vue d'une connexion au réseau puis d'une marche semi-industrielle.

#### **1.2.2.2 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C**

Le HPC projet porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de certaines vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR d'Hinkley Point C au Royaume-Uni.

En complément, la fourniture des assemblages combustibles, d'équipements auxiliaires et d'instrumentation et la maintenance à long terme sont couverts par des contrats dédiés.

L'année 2024 a été marquée par le franchissement d'importants jalons de fabrication pour les équipements sortant des usines de Framatome :

- Pour l'unité 1 : la livraison sur site des générateurs de vapeur, du couvercle de cuve, des internes de cuve, du pressuriseur, ainsi que la fin de fabrication des hydrauliques des pompes primaires.
- Pour l'unité 2, l'ensemble des branches primaires ont été livrées au Royaume-Uni, et les mécanismes de commande de grappes sont terminés en fabrication.

Du côté des fournisseurs externes, les fabrications et livraisons associées pour l'unité 1 ont progressé à un rythme soutenu, avec près de la moitié des équipements terminés. Notamment, la machine de serrage des goujons du couvercle et les dispositifs autobloquants ont été livrés au Royaume-Uni.

Concernant le contrôle commande et sa deuxième configuration, les activités de fabrication ont été achevées ainsi que les essais pour le contrôle de commande analogique et les systèmes du contrôle de commande de sûreté. Les activités relatives à une nouvelle configuration (appelée V2.1) sont en cours

sur ces mêmes systèmes. Du côté de l'instrumentation nucléaire, les livraisons sur site pour les deux unités se poursuivent, avec un avancement supérieur à 80%.

Les activités d'installation des équipements se sont poursuivies sur l'unité 1 avec l'installation des plaques de supportage et des supports, la préparation de la cuve et son introduction dans le bâtiment réacteur, ainsi que la préparation du soudage du circuit primaire prévu en 2025.

### **1.2.2.3 Contrat de construction du réacteur EPR Sizewell C**

Le projet Sizewell C se définit comme la réplique du projet Hinkley Point C pour la réalisation de deux nouvelles tranches EPR au Royaume-Uni. En particulier, le projet s'appuie spécifiquement sur la reconduction de la solution validée pour l'EPR HPC (design et acteurs) dans un contexte réglementaire anglais inchangé.

Le contrat chaudière (contrat principal) a été signé le 9 avril 2024 entre Framatome SAS et SZC Ltd. C'est le cas également pour le contrat de la fourniture des assemblages de combustibles ainsi que des services et de la maintenance à long terme.

Ce projet porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR de Sizewell C au Royaume Uni.

Les activités d'anticipation contractualisées fin 2022 dans le cadre du Early Framework Agreement ont été intégrées dans le contrat principal.

L'amendement 1 signé en septembre 2024 a apporté de la flexibilité à SZC sur le paiement de l'acompte en contrepartie de facturation d'intérêts de retard, ainsi que sur l'émission de la Notice to Proceed (NTP) jusqu'à fin mars 2025. L'acompte a été encaissé en novembre 2024.

Pendant l'année 2024, dans l'usine du Creusot, l'intégralité des forgés des viroles de générateurs de vapeur de l'unité 1 a été livrée dans les ateliers de St Marcel. L'approvisionnement des forgés chez JSW se poursuit et parvient dans les ateliers de Framatome.

Le démarrage des fabrications de la première cuve et des cinq premiers générateurs de vapeurs ont été initiés à St Marcel, ainsi que celle des pompes et des mécanismes de commandes de grappe à Jeumont.

### **1.2.2.4 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2**

Le 6 janvier 2020, le client TNPJVC a prononcé la réception provisoire de l'unité 1 et le premier arrêt de tranche de cette Unité s'est achevé le 15 octobre 2020. La recette provisoire de l'Unité 2 a quant à elle été signée le 10 décembre 2020. Le premier arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 4 avril 2021 et s'est terminé le 10 juin 2021.

Le deuxième arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 10 juillet 2022 et s'est terminé le 15 novembre 2022. La connexion au réseau de l'Unité 2 a eu lieu le 18 novembre 2022. Quant au deuxième arrêt de tranche de l'Unité 1, il a démarré fin janvier 2023 et la tranche a été reconnectée au réseau le 27 novembre 2023.

Le troisième arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 18 Avril 2024 et s'est terminé le 17 juin 2024. La connexion au réseau de l'Unité 2 a eu lieu le 2 juillet 2024.

Les cycles des deux unités continuent avec des dates d'arrêts conforme aux prévisions et prenant en compte des besoins opérationnels de TNPJVC en accord avec l'autorité de sûreté. A fin décembre, le prochain arrêt de Unité 1 est prévu en avril 2025 celui de l'Unité 2 est prévu en décembre 2025.

### 1.2.3 Programme EPR2

Framatome et EDF ont signé le 12 avril 2024 le contrat NM4101 visant à la conception, la fabrication et le montage, les essais de 6 chaudières nucléaires de type EPR2 (Circuit Primaire Principal, Contrôle-Commande de Sûreté, Instrumentation nucléaires, Equipements auxiliaires associés à la chaudière). Son effet est rétroactif depuis le 01 janvier 2024.

L'exécution du Marché et la réalisation des Prestations objet du Marché pendant toute la durée d'exécution du Marché, sont rémunérés par EDF selon un modèle de facturation en « Cost + Fee » incluant un mécanisme incitatif annuel qui repose à 80% sur l'atteinte des jalons clés contractuels et à 20% sur la tenue de critères QHSE.

Sur le plan opérationnel, l'année 2024 a été marquée par une augmentation significative de nos activités, de grands succès opérationnels, tout en restant adhérents aux plannings contractuels partagés avec le client :

- Du point de vue de la conception des composants du circuit primaire, les CDR (critical design review) sont désormais franchies pour le générateur de vapeur, la cuve, le pressuriseur, les pompes primaires et les mécanismes de commande de grappes. La CDR des branches du circuit primaire a été franchie en fin d'année 2024.

En parallèle, la démarche de conception unique pour 6 tranches a été initiée. Celle-ci sera un facteur clé de succès dans la réussite du programme

- Du point de vue de la fabrication, la fabrication des viroles se poursuit à rythme soutenu pour tenir les plannings et takt time prévus. Sur le site de Framatome Saint Marcel, les premières opérations ont démarré pour le générateur de vapeur fin mai 2024, celles de la cuve ont démarré début novembre 2024. Le démarrage des fabrications des autres composants primaires sont prévus courant 2025.
- Du point de vue de la supply chain, les premières commandes significatives d'approvisionnement ont été passés dans un contexte de hausse des prix des matières premières et d'exigences règlementaires supplémentaires.
- Du point de vue de l'I&C, les activités de dérisquage se poursuivent conformément au planning

Ces succès opérationnels permettent au programme d'atteindre 95% des jalons contractuels établis conjointement avec le client en fin d'année 2023.

### 1.2.4 Remplacement de générateurs de vapeur (RGV) et de coudes primaires (RCCP) pour le parc français

En 2024, les opérations de remplacement de tronçons primaires sur la tranche 1 du CNPE de Chinon qui avaient débuté courant 2023 ont été finalisées début 2024. Le redémarrage de la tranche a été réalisé courant d'année.

De plus, l'opération de Remplacement de Générateurs de Vapeur de la tranche 3 du CNPE de Cruas a débuté en août 2024 et s'est terminée le 4 décembre 2024.

La prochaine opération de remplacement de générateur de vapeur prévue sur la tranche 2 du CNPE de Flamanville est en cours de préparation pour une exécution fin 2025.

Les opérations programmées ces prochaines années (RGV de Cruas 2 et RCCP sur plusieurs tranches du palier 1300MW) sont, à fin 2024, en cours de préparation et de qualification.

### **1.2.5 Projet Koeberg (Afrique du Sud)**

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, réalisé pour le compte du client Eskom, trois Générateurs de Vapeur (GV) ont été livrés dès le mois d'octobre 2020, pour permettre d'engager début 2022 les opérations de remplacement prévues durant l'arrêt 225 de la tranche n°2. Le 4 mars 2022, Eskom a finalement décidé de reporter ces opérations sur la tranche n°2 à fin 2023, durant l'arrêt 226. Le sixième et dernier GV a été livré sur site en décembre 2022.

Les opérations de remplacement des GV de la tranche n°1 ont démarré le 10 décembre 2022, dans le cadre de l'arrêt 126, et la tranche a été synchronisée le 18 novembre 2023. La pleine puissance a été atteinte le 20 décembre 2023.

Les opérations de remplacement des GV de la tranche n°2 ont été réalisées dans le cadre de l'arrêt 226 qui a débuté le 11 décembre 2023. La tranche a été synchronisée fin décembre 2024 et la pleine puissance est attendue mi-janvier 2025.

Sur le plan juridique, plusieurs réclamations restent soumises à une procédure d'arbitrage dont l'issue interviendra maintenant probablement en 2026.

### **1.2.6 Corrosion sous contrainte**

En 2024, EDF a choisi le procédé UTc développé par Framatome pour le contrôle des soudures en lien avec les phénomènes de la corrosion sous contrainte. Ceci a entraîné la duplication de 6 chaînes d'inspection complémentaires en 2024 et 3 autres sont prévues en 2025. Le nombre de soudures inspectées en 2024 sera supérieur à 200 et le programme 2025 prévoit 350 soudures. Dans ce cadre, Framatome a engagé un programme de formation important incluant plusieurs sous-traitants.

### **1.2.7 Projet Hanhikivi**

En 2019, Framatome SAS avait signé avec RASU (filiale de Rosatom), en consortium avec Siemens, un contrat de fourniture d'un système de contrôle-commande de sûreté (part Framatome) et d'un système de contrôle commande opérationnel (part Siemens Energy) pour la construction d'un réacteur à eau sous pression de 1200 MW de type russe (VVER), Hanhikivi 1, sur le site Pyhäjoki.

Le 2 mai 2022, Fennovoima Oy a annoncé avoir annulé la commande relative à la construction de ce réacteur, passée avec le groupe étatique russe Rosatom. Dans le cadre de l'annulation de la commande par Fennovoima, RASU a mis fin à la commande passée au consortium Framatome-Siemens Energy en juin 2022.

Les discussions se poursuivent avec le client pour l'éventuelle signature d'un « Deed of Termination ».

## **1.3 Structure de l'actionnariat**

Le 25 janvier 2024, EDF a porté sa participation dans le groupe Framatome à 80,5%, par l'acquisition, pour 205 millions d'euros, des 5% détenus par Assystem, actionnaire minoritaire dans Framatome.

## **1.4 Opérations de croissance externe**

### **1.4.1 Acquisition de VANATOME**

Fin juin 2024, Framatome et TechnicAtome ont finalisé l'acquisition de Daher Valves, un fournisseur stratégique pour l'industrie nucléaire et la défense qui possède une expertise reconnue dans la fabrication et la qualification de vannes et robinets haute performance. L'acquisition finalisée, la société reprend son nom historique – Vanatome - synonyme de qualité, d'expertise et de savoir-faire pointu et devient une filiale de Framatome SAS.

Fondée en 1978 et regroupant aujourd'hui 120 salariés, Vanatome est implantée à Saint-Vallier dans la Drôme. Entreprise industrielle qui assure la conception, la fabrication et la qualification de vannes et robinets destinés à intégrer les circuits primaires et secondaires des centrales nucléaires et les systèmes de propulsion nucléaire des navires de la Marine française, Vanatome travaille au service de plus de 150 clients, répartis dans une vingtaine de pays à travers le monde. Cette acquisition permet à Framatome et TechnicAtome de consolider leurs activités dans leurs secteurs d'activité respectifs.

### **1.4.2 Acquisition de CYBERWATCH**

90% des titres de la société Cyberwatch avaient été rachetés par Framatome SAS le 31 mai 2022. Le rachat des 10% restants est effectif depuis le 7 novembre 2024.

### **1.4.3 Acquisition de ALLENTIS**

Framatome a acquis le 31 octobre la société Allentis qui est un acteur français reconnu dans le domaine des solutions de sécurité informatique. Allentis propose notamment des solutions pour la surveillance des réseaux informatiques et industriels et le design d'architectures sécurisées. Ses solutions sont qualifiées par l'Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

La société Allentis a été créée en 2011 et est implantée à Paris et à Tours.

Avec cette acquisition Framatome renforce sa capacité à offrir des solutions éprouvées d'anticipation et de détection des menaces, ainsi que de communications sécurisées pour les systèmes à forte exigence de sûreté et de sécurité. Framatome élargit ainsi son portefeuille de solutions destinées au secteur nucléaire, aux administrations et à d'autres industries critiques, telles que l'énergie, la défense, le spatial et le transport.

### **1.4.4 Création de Framatome Immo**

Framatome SAS a créé en octobre 2023 une nouvelle filiale, Framatome Immo, détenue à 100%. Cette entité a pour objet l'acquisition, la cession et la gestion de biens immobiliers.

Le 31 octobre 2024, Framatome Immo a signé l'acquisition d'un ensemble immobilier à usage industriel et de bureaux composés de trois bâtiments situé à Montbonnot en Isère. La société va procéder à des travaux de construction et de rénovation de 2025 à 2027.

### **1.4.5 Achat de la captive de réassurance Pitco Reinsurance S.A.**

Le 15 Mai 2024, Framatome SAS a acquis la captive de réassurance Pitco Reinsurance S.A., Luxembourg, filiale de LuxPai CIT S.à r.l, Luxembourg.

Le 23 décembre 2024, Framatome a réalisé la fusion de celle-ci par absorption par Tereco.

Avec cette acquisition, Framatome étend la surface de son outil captif de réassurance afin de faciliter et optimiser le placement de certaines de ses assurances Non Vie.

## **1.5 Filiales et participations**

### **1.5.1 Achats de parts de LESEDI**

J&J et Group 5, actionnaires à 19,19% chacun de la société Lesedi Nuclear Services Ltd enregistrée en Afrique du Sud, ont vendu leur titres respectifs à Framatome SAS et à Francis Melville Carruthers, les deux autres actionnaires de Lesedi. Framatome SAS a ainsi porté sa participation de 46,7% à 75,66% et devient actionnaire majoritaire.

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2024 de la Société Framatome SAS est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement n°ANC 2014-03 et de ses modifications ultérieures.

### 2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en service.

#### Immobilisations incorporelles :

Les frais de recherche et développement immobilisés ne comprennent que ceux qui ont été apportés à Framatome, dans le cadre de l'apport partiel d'actif. Ils sont amortis selon leur durée probable d'utilisation.

Concernant les actifs incorporels relatifs à la Propriété Intellectuelle EPR, ils font l'objet d'un test de valeur au travers de redevances théoriques, calculées sur la base du scénario réacteur en vigueur à la date de clôture des comptes. Ces actifs sont amortis sur une durée de 20 ans, correspondant au planning des projets actuels connus.

La société comptabilise ses dépenses de R&D en charges, conformément à l'option prévue par le Code de Commerce (article R 123-186) et le PCG (article 212-3.1).

Le fonds de commerce de la Société a une durée de vie indéterminée. Il fait l'objet de test de perte de valeur annuelle, sur les bases des cash-flows futurs. Le cas échéant, une dépréciation est constatée.

Le fonds de commerce de Framatome est indissociable de son activité prise dans son ensemble. L'évaluation du fonds est donc testée globalement sur l'ensemble des activités des business units.

#### Immobilisations corporelles :

Dans le cadre de l'apport d'actif dont a bénéficié Framatome en 2017, les principales immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant à leur juste valeur (terrains, aménagements, constructions et agencements). Les autres immobilisations corporelles (matériels et outillages) ont été apportées pour leur valeur nette comptable.

Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation des amortissements de ses immobilisations corporelles sont décrits ci-après.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens.

La durée d'amortissement généralement retenue est indiquée ci-après par nature de biens :

Logiciels d'application	durée de vie probable d'utilisation limitée à 5 ans
Concessions, brevets et licences	durée de protection juridique
Bâtiments	Entre 5 et 40 ans
Agencements et installations	Entre 3 et 15 ans
Matériel industriel, mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans
Petit matériel, petit outillage	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Entre 1 et 8 ans
Matériel de transport	5 ans

L'amortissement est éventuellement complété par une dépréciation lorsque, pour certains biens, la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur nette comptable ainsi obtenue, peut être considérée comme économiquement justifiée.

La valeur comptable des installations nucléaires, intègre les actifs de contrepartie liés au démantèlement des installations nucléaires en exploitation. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur la durée de vie prévisionnelle des installations concernées, mesurée en considération de la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, devant être exécutés dans ces installations.

Dans la limite des dispositions fiscales pour les biens qui ouvrent droit à l'amortissement dégressif, la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif est constatée en amortissement dérogatoire.

## **2.2 Immobilisations financières**

### **2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés**

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition. Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation de ses titres de participation sont les suivants :

- Conformément à l'article 213-8 du PCG, les droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des titres de participation immobilisés sont rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation. L'étalement fiscal des frais d'acquisition est comptabilisé dans un compte d'amortissements dérogatoires.
- Pour les autres titres immobilisés, ces frais sont comptabilisés en charges.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat financier, lorsque leur valeur d'utilité, appréciée titre par titre, devient inférieure à leur coût historique. La valeur d'utilité est principalement déterminée sur la base de critères tels que la situation nette ou les flux de trésorerie actualisés.

### **2.2.2 Autres immobilisations financières**

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de ses activités, la société est amenée à accorder des prêts à ses filiales. Selon leur caractère recouvrable, les prêts en devises peuvent être couverts par des instruments dérivés de change.

### **2.2.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)**

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements que la société a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de démantèlement de ses installations nucléaires de base (INB).

Les articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement posent le principe de la constitution, par les exploitants d'installations nucléaires de base opérant en France, d'actifs dédiés couvrant les charges de démantèlement de leurs installations, selon des modalités garantissant la disponibilité des ressources nécessaires.

Composé à partir de l'échéancier des dépenses, ce portefeuille d'actifs financiers est géré dans une optique long terme. Ces actifs financiers sont composés d'OPCVM investis en titres obligataires et en actions.

Les TIAP sont comptabilisés au coût historique. A la clôture, si la valeur d'inventaire d'un titre ou d'un OPCVM est inférieure au coût d'entrée, une moins-value latente est intégralement provisionnée sans compensation avec les gains potentiels sur les autres titres. La valeur d'inventaire est la valeur liquidative du fonds à la date de fin d'exercice.

## **2.3 Stocks et en-cours**

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts logistiques) pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Coût unitaire moyen pondéré » ou du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), suivant les catégories de stocks.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et développement à la charge de la Société ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêté des comptes que le contrat soit signé.

## **2.4 Créances et dettes**

### **2.4.1 Evaluation des créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Dans le cadre d'une opération de couverture d'engagements fermes, la réévaluation à la clôture de la composante change de l'élément couvert facturé et de la part de la couverture correspondante est comptabilisée au bilan par l'intermédiaire de compte d'écart de conversion actif et passif.

Les clients et comptes rattachés incluent également le montant des factures à établir relatives au chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement.

#### **2.4.2 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond à des revenus sur des contrats long terme et sur des prestations reconnues à l'achèvement.

Pour les contrats à long terme, la société applique la méthode préférentielle de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement, conformément à l'avis 99.10 du Conseil National de la Comptabilité, et au règlement CRC 99.08.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats à long terme sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement ; suivant la nature des contrats et leur complexité, la méthode utilisée est celle de l'avancement par les coûts.

Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.

La société ne tient pas compte d'une composante de financement dans le cadre de la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en encours dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus dans la limite de leur valeur recouvrables. En cas de perte à terminaison, cette approche n'exclut pas de comptabiliser intégralement en charges la perte attendue.

En complément, une partie du chiffre d'affaires est reconnue à l'achèvement, notamment pour la vente de Combustible, au moment de la livraison qui déclenche le chiffre d'affaires avec transfert de propriété en fonction des incoterms.

### **2.5 Instruments financiers**

La société applique le règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture.

La société utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change sur les contrats d'exploitation. Les instruments dérivés utilisés consistent en des contrats de change à terme et swaps de devises.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture d'engagements fermes ou de couverture de flux de trésorerie.

La Société comptabilise le report / déport des opérations de change (terme et swap) de façon étalée sur la durée de la couverture en résultat financier, en application du règlement ANC 2015-05.

## **Couverture d'engagements fermes**

Lorsque les opérations de change à terme ont pour objet de couvrir des engagements fermes commerciaux comptabilisés au bilan, les résultats de change latents calculés à la clôture sur la couverture et l'élément couvert sont enregistrés en écart de conversion.

Constituent des engagements fermes comptabilisés au bilan :

- Les achats ou ventes issus de contrats en devises dont la quantité, le prix et l'échéance sont connus ;
- Les avances à long terme consenties aux filiales.

## **Couverture de flux de trésorerie**

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères. L'élément futur couvert de nature hautement probable n'est pas valorisé au bilan. Il en est de même pour l'instrument dérivé de couverture à l'exception de la composante taux du dérivé.

### **2.1 Valeurs mobilières de placement**

La société ne détient pas de valeurs mobilières de placement. Ses excédents de trésorerie sont placés auprès de la société mère EDF SA, dans le cadre d'une convention de placement de trésorerie.

### **2.2 Comptes courants financiers**

Les comptes courants financiers avec la société mère EDF SA ou les sociétés filles, sont présentés sur la ligne « Autres créances » lorsqu'ils sont débiteurs. Dans le cas contraire, ils figurent au passif sur la ligne « Autres dettes ».

### **2.3 Provisions pour risques et charges**

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de la clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour permettre de doter une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

#### **Avantages au personnel :**

La totalité du montant des engagements de la Société en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, nette des éventuels actifs de couverture, est comptabilisée, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, en application des règles comptables décrites ci-dessous.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours

d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire. Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique déterminé en fonction des taux des emprunts obligataires émis par les entreprises de première catégorie, pour une durée équivalente à celle des passifs sociaux.

Framatome fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Conformément à la recommandation ANC n°2013.02 du 7 novembre 2013 mise à jour au 5 novembre 2021, la Société applique la méthode retenant les dispositions de la norme IAS 19 révisée telle qu'adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n°475/21012 du 5 juin 2012. Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple les médailles du travail) sont également comptabilisés au compte de résultat. Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier;
- la charge correspondant au coût des services rendus, l'amortissement des services passés et l'amortissement des écarts actuariels est comptabilisée dans le résultat d'exploitation

## **2.4 Provisions pour opérations de fin de cycle**

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, la Société a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Pour cela, des provisions pour opération de fin de cycle sont constituées conformément aux exigences de la loi du 28 juin 2006.

### **2.4.1 Nature et évaluation des provisions**

Les provisions couvrent les coûts pour amener le site au niveau du déclassement prévu et sont établies sur la base d'un scénario de référence qui définit notamment l'état final du site. L'état final retenu est un assainissement visant la libération des bâtiments et des terrains de toute contrainte nucléaire et radiologique pour un usage industriel. A ces coûts de libération s'ajoutent les coûts de traitement, transport et stockage sur des centres dédiés des déchets générés par ces opérations, et des coûts de surveillance des sites de stockage après leur fermeture. Une marge pour risques et incertitudes est prise en compte afin d'anticiper les aléas techniques et de calendrier.

Les coûts sont actualisés à chaque clôture annuelle selon les principes suivants :

- Tous les trois ans l'ensemble des coûts et devis sont remis à jour.
- Entre deux révisions triennales, les devis sont portés en conditions économiques de l'exercice en appliquant à l'ensemble des coûts le taux d'inflation de l'année (voir 5.9.2); en cas de nouvelles exigences réglementaires applicables dans l'année, ou d'évolutions technologiques conduisant à un impact significatif, ces éléments sont pris en compte.
- Les coûts de chaque devis sont ensuite répartis selon leur propre échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel long terme et le taux d'actualisation. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée.

## 2.4.2 Taux d'actualisation et d'inflation

### Calcul du taux d'actualisation :

Le taux d'actualisation est établi sur la base d'une courbe de taux d'intérêt. Cette courbe comprend une courbe de taux souverains, construite sur des données de marché en date de clôture pour les horizons liquides (courbe de taux OAT de 0 à 20 ans) et convergeant ensuite, en utilisant une courbe d'interpolation, vers le taux de très long terme UFR (Ultimate Forward Rate) - avec des taux qui deviennent très proches du taux UFR à partir de 60 ans -, à laquelle est ajoutée une courbe des spreads des obligations d'entreprises de notation A à BBB.

Sur la base des flux de décaissement attendus des engagements nucléaires, un taux d'actualisation unique équivalent est déduit de la courbe de taux ainsi construite. Ce taux d'actualisation unique est ensuite appliqué aux échéanciers prévisionnels de coûts des engagements pour déterminer les provisions. A noter qu'un taux plafond d'actualisation net réglementaire des passifs de fin de cycle s'exprime depuis le décret du 1er juillet 2020 en terme réel (net de l'inflation long terme).

### Calcul du taux d'inflation :

L'hypothèse d'inflation est établie sur la base d'une courbe de taux d'inflation, construite à partir des prévisions économiques et des produits de marché indexés sur l'inflation, et en cohérence à long terme avec l'hypothèse d'inflation sous-jacente au taux UFR.

## 2.4.3 Traitement comptable

### Traitement de l'estimation initiale des coûts de démantèlement

Le montant de la provision pour opérations de fin de cycle évalué à la date de mise en service d'une installation nucléaire, estimation initiale, fait partie intégrante du coût comptabilisé en actifs corporels (Cf. Note 2.1), sous la forme d'un « Actif de démantèlement ». Cet actif de démantèlement est enregistré en contrepartie de la provision pour opérations de fin de cycle.

### Traitement des évolutions ultérieures des coûts de démantèlement

Les évolutions induites par des changements d'hypothèses concernent les modifications de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Framatome applique la méthode prospective pour traiter ces évolutions selon les deux situations ci-dessous :

- L'installation est en exploitation :
  - Lorsque le changement d'estimation conduit à augmenter la provision, l'actif de démantèlement est corrigé du même montant que la provision, et est amorti sur la durée résiduelle des installations.
  - Lorsque le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, la variation négative est déduite de l'actif de démantèlement. Si cette diminution est supérieure à l'actif net comptable de l'actif de démantèlement, l'excédent est constaté par le biais d'une dépréciation de l'actif sous-jacent.
- L'installation n'est plus en exploitation : l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

### Traitement de l'amortissement

L'actif de démantèlement est amorti sur la même durée que les installations concernées. La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme éligible au coût de revient des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée

dans la rubrique du compte de résultat intitulée « dotations aux amortissements de l'actif de démantèlement » et ainsi déduite de la marge brute.

### **Traitement des charges et produits de désactualisation**

La provision est désactualisée d'une année à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

## **2.5 Dettes Financières**

Les emprunts et dettes financières divers comprennent les dettes financières intra-groupe contractées par Framatome auprès d'EDF ou de ses filiales. Framatome n'a pas de dette financière externe auprès d'établissements de crédit.

Les dettes auprès des établissements de crédit concernent uniquement les soldes créditeurs de banques.

## **2.6 Informations fiscales**

La société Framatome SAS n'est pas membre d'un groupe d'intégration fiscale au titre de l'exercice 2024.

## **3. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

Au cours de l'exercice 2024 il n'y a pas eu de changement de méthode comptable.

## **4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Le 27 janvier 2025 un courrier a été adressé à Framatome SAS par Timet Europe Limited, le co-actionnaire de Framatome SAS dans la Joint-Venture Timet Savoie SA. Dans ce courrier Timet Europe Limited notifie Framatome SAS de son intention de racheter l'ensemble des actions détenues par Framatome SAS dans la Joint-Venture Timet Savoie SA (30% du capital) selon des dispositions énoncées dans l'acte de formation de cette dernière. A la date d'arrêté des comptes, Framatome SAS analyse les suites à donner à cette demande de rachat.

## 5. NOTES SUR LE BILAN

### 5.1 Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	2023	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements de poste à poste	2024
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais de recherche et développement	323 786	1 989	(4 709)	-	-	321 066
Concessions, brevets et droits similaires	154 651	68 297	(34)	-	-	222 914
Fonds commercial	828 091	70	-	-	5 657	833 818
Autres immobilisations incorporelles	26 366	-	-	-	(5 657)	20 709
Immobilisation incorporelles en cours	82 926	39 110	(82 144)	-	-	39 892
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	2 374	4 652	(3 159)	-	-	3 867
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 418 194</b>	<b>114 118</b>	<b>(90 046)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 442 266</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	38 984	2 613	(23)	-	-	41 574
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	220 091	337	(501)	-	-	219 927
- Constructions sur sol d'autrui	4 191	-	-	-	-	4 191
- Constructions, installations générales, agencements	236 949	25 067	(43)	-	-	261 973
Inst. techniques, matériel et outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	958 022	128 611	(1 785)	-	-	1 084 848
- Actifs coûts de démantèlement	79 570	-	-	-	833	80 403
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménagements divers	132 414	13 475	-	-	-	145 889
- Matériel de transport	351	35	-	-	-	386
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 644	23 551	(297)	-	-	59 898
Immobilisations corporelles en cours	368 364	346 800	(180 070)	-	-	535 094
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	9 592	12 273	(6 451)	-	-	15 414
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2 085 172</b>	<b>552 763</b>	<b>(189 171)</b>	<b>-</b>	<b>833</b>	<b>2 449 598</b>

### 5.2 Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	2023	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements de poste à poste	2024
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais de recherche et développement	115 436	18 226	(5 524)	-	-	128 138
Concessions, brevets et droits similaires	82 531	31 912	(26)	-	-	114 416
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	31	1 975	-	-	-	2 007
Immobilisation incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>197 998</b>	<b>52 113</b>	<b>(5 550)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>244 561</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains et aménagements	6 916	1 119	-	-	-	8 035
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	72 676	8 635	(1 029)	-	-	80 282
- Constructions sur sol d'autrui	2 059	329	-	-	-	2 388
- Constructions, instal. générales, agencements	80 473	13 278	(30)	-	-	93 721
Inst. techniques, matériel & outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	503 113	99 957	(4 856)	-	-	598 214
- Actifs coûts de démantèlement	24 659	1 542	-	-	6 213	32 414
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménag. divers	33 052	10 605	-	-	-	43 657
- Matériel de transport	186	38	-	-	-	224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 172	8 933	(330)	-	-	24 775
Immobilisations corporelles en cours	1 643	409	(1 643)	-	-	409
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>740 949</b>	<b>144 845</b>	<b>(7 888)</b>	<b>-</b>	<b>6 213</b>	<b>884 119</b>

## 5.3 Immobilisations financières

### 5.3.1 Variations des immobilisations financières

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	2023	Apports -Fusion	Augmentations	Diminutions	2024
Participations (1)	1 445 982	-	97 753	(203)	1 543 531
Créances rattachés à des participations (2)	84 847	-	73 832	(26 229)	132 449
T.I.A.P (3)	96 163	-	22 376	(19 744)	98 795
Autres titres immobilisés	900	-	461	-	1 361
Prêts	5 815	-	12	(5 590)	237
Autres immobilisations financières (4)	5 485	-	36	(4 575)	946
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>1 639 192</b>	<b>-</b>	<b>194 469</b>	<b>(56 342)</b>	<b>1 777 318</b>

- (1) Les titres de participations sont détaillés au paragraphe 5.3.3. Les augmentations concernent les opérations de croissance externe précisées dans le paragraphe 1.4.
- (2) Les créances rattachées à des participations se composent au 31 décembre 2024 de prêts à des filiales dont :
- Framatome GmbH pour 31 millions d'euros ;
  - Framatome ARC pour 18 millions d'euros ;
  - Jeumont Electric pour 14 millions d'euros ;
  - GIE SI-nerGIE pour 13 millions d'euros ;
  - Framatome Immo pour 13 millions d'euros.
- (3) Les **T.I.A.P.** sont présentés au paragraphe 5.3.4.
- (4) Les **immobilisations financières diverses** sont constituées principalement des dépôts et cautionnement et de la quote-part tiers à recevoir au titre du démantèlement des outillages contaminés des bases chaudes.

### 5.3.2 Dépréciation des titres de participations

Les dépréciations de titres de participations sont détaillées au paragraphe 5.3.3.

### 5.3.3 Tableau des Filiales et Participations

(en milliers d'euros)		Données 2024 des filiales dans les comptes de Framatome SAS				Données 2023 des filiales et participations (*)		
Sociétés	% du Capital détenu	Valeur comptables des titres détenus		Prêts/avances consenties par la société non encore remboursés	Dividendes	Capitaux propres avant résultat de l'exercice	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice
		Brutes	Dépréciations					
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital</b>								
Framatome GmbH	100%	512 003	(50 000)	31 668	-	637 103	647 211	28 053
INTERCONTROLE SA	100%	111 843	-	-	4 000	56 421	76 074	12 480
Framatome Southern Africa	100%	11 359	(9 778)	-	-	1 178	-	33
Framatome Inc.	100%	472 473	-	-	27 517	867 425	620 225	(13 593)
FDJV	50%	37 423	-	-	3 055	32 749	32 304	7 111
Timet Savoie	30%	28 368	(17 368)	-	-	95 668	140 811	13 967
Edvance	20%	23 280	-	3 439	6 450	29 094	609 521	24 702
Framatome Spain	100%	10 480	-	-	1 080	3 843	20 257	2 981
Tereco	100%	138 773	-	-	-	90 948	12 060	4 729
Framatome Ltd	100%	7 301	-	14 852	-	3 338	34 183	1 706
Cyberwatch	100%	23 831	-	-	-	8 971	8 431	2 191
Corys SAS	50%	28 416	-	-	1 544	31 905	35 192	4 159
Framatome Arc	100%	21 147	(7 000)	18 157	-	19 823	30 294	(5 183)
Jeumont Electric SAS	69%	31 504	-	14 719	-	10 550	-	-
Framatome Immo	100%	13 005	-	12 601	-	-	-	-
Allentis	100%	20 217	-	-	-	-	-	-
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations (participation inférieur à 1%)</b>								
a) Dans les sociétés françaises		22 042	-	34 657	3 236			
b) Dans les sociétés étrangères		30 065	(2 798)	2 187	1 658			
<b>TOTAL</b>		<b>1 543 530</b>	<b>(86 944)</b>	<b>132 280</b>	<b>48 540</b>	<b>1 889 016</b>	<b>2 266 563</b>	<b>83 337</b>

(\*) Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euros en utilisant les taux de clôture, le chiffre d'affaires et les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen.

### 5.3.4 Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)

Pour sécuriser le financement des obligations de fin de cycle, la Société a constitué un portefeuille d'actifs dédiés au paiement de ses dépenses futures de démantèlement, conformément aux articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement.

Les actifs dédiés sont gérés selon une allocation stratégique fixée par la gouvernance de la Société et communiquée à l'autorité administrative. Cette allocation stratégique vise à répondre à l'objectif global de couverture sur le long terme. Sa répartition est de 45% d'actions, 45% de produits de taux et 10% d'immobilier non coté. Au 31 décembre 2024, le portefeuille est constitué de 45,0% d'OPCVM investis en actions, de 47,2% d'OPCVM investis en taux en valeur comptable, et de 7,8% investis en fonds immobiliers.

Valeurs des TIAP :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
<b>Montant à l'ouverture</b>	<b>96 163</b>	<b>94 426</b>
Acquisitions de l'exercice	22 376	36 514
Cessions de l'exercice (prix de vente)	21 479	35 566
Résultat sur cessions de titres	1 735	788
<b>Montant brut à la clôture de l'exercice</b>	<b>98 795</b>	<b>96 163</b>
Dépréciation des titres	(2 680)	(3 186)
<b>Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice</b>	<b>96 115</b>	<b>92 977</b>
<b>Valeur de réalisation</b>	<b>113 868</b>	<b>103 743</b>

Au 31 décembre 2024 la valeur liquidative des fonds gérés s'élève à 113,9 millions d'euros. La valeur actuelle de la provision pour démantèlement des installations nucléaires (INB63-U) étant de 111,5 millions d'euros (cf. note 5.9.2), le taux de couverture de la provision comptable par les actifs financiers et les disponibilités associées s'établit à 102,1 %, pour une valeur de 91,9 % au 31 décembre 2023, soit un taux de couverture supérieur à 100% comme demandé par les exigences légales (article D 594-15 du code de l'environnement).

## 5.4 Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Matières premières et approvisionnements	190 581	159 671
Dépréciations	12 217	9 254
	178 364	150 417
En-cours de production	205 460	191 155
Dépréciations	414	312
	205 046	190 843
Produits intermédiaires et finis	260 422	206 319
Dépréciations	1 964	4 241
	258 458	202 078
Marchandises	-	-
Dépréciations	-	-
	-	-
<b>Total stocks nets</b>	<b>641 868</b>	<b>543 338</b>

La hausse des stocks provient essentiellement des activités Fuel.

## 5.5 Créances clients

Les créances clients intègrent les produits mérités sur contrats à long terme pour 7 703 069 milliers d'euros au 31 décembre 2024 dont 6 156 582 milliers d'euros au titre des contrats EPR Flamanville 3, Taishan 1&2 Hinkley Point C, Sizewell C et le programme EPR2.

## 5.6 Créances - Etat des échéances et produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Montant Brut</b>	<b>Echéances à un an au plus</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	132 449	50 880	81 569
Prêts	237	175	62
Autres immobilisations financières :			
- Créances de démantèlement	-	-	-
- Actifs de démantèlement - Part Tiers	-	-	-
- Divers immobilisations financières	946	860	86
<b>Total créances immobilisées</b>	<b>133 632</b>	<b>51 915</b>	<b>81 717</b>
<b>Actif circulant</b>			
<b>Avances et acomptes versés sur commandes (1)</b>	<b>258 552</b>	<b>214 666</b>	<b>43 886</b>
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Clients douteux	4 147	-	4 147
Autres créances Clients	8 305 963	4 784 906	3 521 057
Personnel et comptes rattachés	599	599	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 645	2 645	-
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéficiaires	80 486	80 486	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	42 047	42 047	-
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 339	4 339	-
- Etat divers	11 756	11 756	-
Groupe et associés (2)	1 660 519	1 660 519	-
Autres créances et instruments financiers	6 967	6 967	-
<b>Total créances brutes actif circulant</b>	<b>10 119 469</b>	<b>6 594 265</b>	<b>3 525 204</b>
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>25 968</b>	<b>25 968</b>	<b>-</b>
<b>Total des créances brutes</b>	<b>10 537 621</b>	<b>6 886 814</b>	<b>3 650 807</b>

(1) Les avances et acomptes versés correspondent principalement aux avances et acomptes versés à des fournisseurs sur les grands projets ainsi que sur les contrats de réservation de capacité et de fabrication de la Division Composants.

(2) Le poste groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie de Framatome auprès de sa maison-mère EDF SA.

(3) Les charges constatées d'avance concernent des opérations d'exploitation courante.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Créances - produits à recevoir</b>		
Créances rattachées à des participations	885	3 083
Créances clients et comptes rattachés	7 228 644	8 041 835
Autres créances	34 579	51 472
	<b>7 264 108</b>	<b>8 096 390</b>

## 5.7 Trésorerie

Au 31 décembre 2024, la trésorerie qui s'établit à 9 913 milliers d'euros, est constituée uniquement de disponibilités sur les comptes bancaires.

## 5.8 Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Notes	2023	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Apports / Fusion	2024
Capital	5.8.1	706 691	-	-	-	-	-	706 691
Primes liées au capital	5.8.2	1 636 603	-	-	-	-	-	1 636 603
Réserve légale		27 842	6 569	-	-	-	-	34 411
Autres réserves		235 237	61 987	-	-	-	-	297 224
Report à nouveau	5.8.3	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		131 373	(131 373)	194 947	-	-	-	194 947
Subventions d'investissement reçues		41 842	-	-	1 591	(3 701)	-	39 732
Provisions règlementées		89 399	-	-	27 419	(10 034)	-	106 784
<b>Total capitaux propres</b>		<b>2 868 987</b>	<b>(62 817)</b>	<b>194 947</b>	<b>29 010</b>	<b>(13 735)</b>	-	<b>3 016 391</b>

### 5.8.1 Capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 706 690 542,60 euros, composé de 130 868 619 actions entièrement souscrites et libérées, d'une valeur nominale de 5,40 euro chacune et détenues à 80,50% par Electricité de France et 19,50 % par Mitsubishi Heavy Industries.

### 5.8.2 Primes d'émission et d'apport

Au 31 décembre 2024, les primes liées au capital se composent :

- D'une prime d'émission de 475 039 milliers d'euros constituée lors de la réduction de capital non motivée par des pertes intervenue le 10 novembre 2017 ;
- D'une prime d'apport d'un montant de 1 161 284 milliers d'euros constituée lors des opérations relatives à l'apport partiel d'actif;
- Du montant résiduel, non imputé en résultat financier en 2019, du boni de fusion de la société Somanu pour 280 milliers d'euros.

### 5.8.3 Report à nouveau

Au cours de l'année 2024, aucune opération a impactée le report à nouveau.

## 5.9 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Notes	2023	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (sans objet)	Desactualisation	Autres	2024
<b>Provisions pour risques</b>								
Provisions pour litiges		6 193	3 490	(1 823)	-	-	-	7 860
Provisions pour garanties données aux clients		31 999	14 629	(4 228)	(132)	-	-	42 268
Provisions pour pertes à terminaison		89 981	19 723	(35 157)	-	-	-	74 547
Provisions pour pertes de change		42	463	(42)	-	-	-	463
Autres provisions pour risques		5 660	3 497	(276)	-	-	(350)	8 531
<b>Total des provisions pour risques</b>		<b>133 875</b>	<b>41 802</b>	<b>(41 526)</b>	<b>(132)</b>	-	<b>(350)</b>	<b>133 668</b>
<b>Provisions pour charges</b>								
Provisions pour retraites, et obligations Similaires	5.9.1	45 179	16 254	(17 395)	(17 639)	-	-	26 399
Provisions pour achèvement des travaux		30 277	10 826	(8 103)	-	-	-	33 000
Provisions pour fin de cycle	5.9.2	174 372	4 496	(1 257)	-	7 304	(9 244)	175 671
Provisions pour passifs environnementaux	5.9.3	58 372	7 226	(3 542)	-	-	350	62 406
Provisions pour impôts		-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges		139 020	35 447	(23 530)	-	-	-	150 937
<b>Total des provisions pour charges</b>		<b>447 220</b>	<b>74 249</b>	<b>(53 827)</b>	<b>(17 639)</b>	<b>7 304</b>	<b>(8 894)</b>	<b>448 414</b>
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>		<b>581 095</b>	<b>116 051</b>	<b>(95 353)</b>	<b>(17 771)</b>	<b>7 304</b>	<b>(9 244)</b>	<b>582 082</b>
Dont dotations et reprises								
- d'exploitation			109 410	(109 458)				
- financières			6 641	(3 666)				
- exceptionnelles			-	-				
- autres mouvements			(1 940)	-				

### 5.9.1 Provisions pour retraites et obligations similaires

Conformément aux principes et méthodes comptables, Framatome comptabilise sous forme de provisions les avantages au personnel. La variation de cette provision se décompose comme suit :

Rapprochement avec le Bilan (en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2024
Indemnités de Fin de carrière (IFC)	25 282	5 154
Médailles du travail	8 159	9 181
Pré-retraites	7 041	7 802
Retraites supplémentaires	1 665	1 710
Frais médicaux	3 033	2 553
<b>TOTAL</b>	<b>45 179</b>	<b>26 399</b>

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

- Inflation et taux d'actualisation :

	31/12/2024	31/12/2023
Inflation	2,00%	2,20%
Taux d'actualisation	3,20%	3,20%

Le taux d'actualisation des engagements pour avantages du personnel a été déterminé sur la base du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie en fonction de leur durée, appliqué aux échéances, correspondant aux décaissements futurs résultant de ces engagements. Pour les

durations les plus longues, cette estimation prend également en compte les données d'un panier élargi d'obligations d'entreprises rendues comparables à celles des obligations de première catégorie.

Tables de mortalité utilisées :

- Table de génération TGHF05 ;
- Table de génération TGHF05 et TPG93 (suivant les individus – info historique) pour les rentes.
- Table d'âge de départ à la retraite pour les cadres et pour les non-cadres, par année de naissance. Cette table a été mise à jour en 2023 à la suite de la réforme des retraites.

- Taux de sortie moyen :

AGE	Non cadres	Cadres
20-29	2,96%	7,22%
30-39	1,41%	5,19%
40-49	0,56%	2,08%
50-54	0,13%	0,51%
55-60	0,00%	0,00%

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue (hors inflation) :

AGE	Non cadres	Cadres
20-29	1,30%	2%
30-39	1,10%	1,70%
40-49	1,00%	1,00%
50-54	0,90%	0,30%
55-60	0,50%	0,10%

## **Analyse du montant net comptabilisé**

(en milliers d'euros)	IFC	Médailles du travail	Pré-retraites	Retraites supplémentaires	Frais médicaux	Total
Dette actuarielle	133 658	9 181	7 802	7 858	2 553	161 051
Montant des services passés non reconnu	5 416	-	-	-	-	5 416
Juste valeur des actifs de couverture	133 920	-	-	6 148	-	140 069
<b>Montant net comptabilisé</b>	<b>5 154</b>	<b>9 181</b>	<b>7 802</b>	<b>1 710</b>	<b>2 553</b>	<b>26 399</b>

## **Analyse de la variation de l'exercice**

(en milliers d'euros)	IFC	Médailles du travail	Pré-retraites	Retraites supplémentaires	Frais médicaux	Total
Coût des services rendus de la période	8 747	659	1 230	-	-	10 636
Amortissement des pertes ou gains actuariels	(12 835)	(240)	(575)	69	(434)	(14 015)
Charges de désactualisation	4 257	270	257	192	95	5 071
Rendement attendu des actifs de couverture	(3 429)	-	-	(195)	-	(3 624)
Coût des services passés	(274)	820	-	-	-	546
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total de la charge de l'exercice</b>	<b>(3 534)</b>	<b>1 509</b>	<b>913</b>	<b>66</b>	<b>(340)</b>	<b>(1 386)</b>
Versement Employeur et prestations versées	(16 595)	(487)	(152)	(21)	(140)	(17 395)
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total de la variation de l'exercice</b>	<b>(20 129)</b>	<b>1 022</b>	<b>761</b>	<b>45</b>	<b>(480)</b>	<b>(18 780)</b>

## Analyse de la provision

Variation de la provision (en milliers d'euros)	31/12/2024
Solde à l'ouverture	45 179
Coût des services rendus*	11 182
Amortissement des pertes ou gains actuariels	(14 015)
Charges de désactualisation	5 071
Versement Employeur et prestations versées	(17 395)
Rendement attendu des actifs	(3 624)
Autres	-
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>26 399</b>

\* dont coûts des services passés

### 5.9.2 Provisions pour opérations fin de cycle

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, Framatome a l'obligation juridique de procéder lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles à leur mise en sécurité et à leur démantèlement (cf 2.9). Pour cela des provisions pour opérations de fin de cycle sont constituées. Elles couvrent pour l'essentiel l'usine de Romans-sur-Isère (installation nucléaire de base n° INB63-U). 3 éléments majeurs ont impacté le montant des provisions :

- Suite à l'audit de 2023 sur l'évaluation du démantèlement de l'INB63-U réalisé à la demande de l'autorité administrative chargée du contrôle des charges nucléaires long terme, Framatome a reçu en décembre 2023 les prescriptions de la DGEC. Celles-ci ont fait l'objet d'un plan d'actions validé par la DGEC en juillet 2024, impactant à la hausse les coûts de démantèlement prévisionnels, du fait entre autres de l'augmentation de la durée de démantèlement de 6,1 ans à 8,5 ans.
- Framatome a également remis à jour l'ensemble des devis de démantèlement, dans le cadre de sa révision triennale (la précédente révision était en 2021) conformément à la loi,
- Framatome a validé l'exploitation de l'INB63-U en lien avec les futurs EPR2, pour 10 années supplémentaires soit jusqu'au 31 décembre 2060.

Ces actions conduisent à l'évolution suivante des provisions :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Framatome SAS	Dont INB63-U
<b>Montant à l'ouverture (1er janvier 2024)</b>	<b>174 375</b>	<b>112 874</b>
Dotations	4 496	0
Reprises	(1 257)	(76)
Actualisation	7 103	4 907
Inflation	(9 020)	(6 216)
Autres	(24)	0
<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>	<b>175 673</b>	<b>111 489</b>

Les provisions de l'INB63-U se répartissent en 54% pour le démantèlement, 19% pour la reprise et conditionnement des déchets, et 26% d'aléas (risques et incertitudes).

#### Taux retenus pour le calcul des provisions au 31 décembre 2024 :

- Taux d'actualisation brut : 4,60% (4,90% au 31 décembre 2023)
- Taux d'inflation prévisionnelle : 1,90% (2,10% au 31 décembre 2023)
- Le taux net d'actualisation s'établit donc à 2,70 % (2,60% au 31 décembre 2023)

A noter que le taux net d'actualisation plafond défini par la réglementation s'établit à 2,72% au 31 décembre 2024 (2,85% au 31 décembre 2023).

Les charges de fin de cycle aux conditions économiques de 2024 représentent 396,8 millions d'euros, soit une variation annuelle de + 41,5 millions d'euros. La répartition est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute (CE 2024)	Valeur actualisée (provisions 24)	Valeur brute (CE 2023)	Valeur actualisée (provisions 23)
<b>Total des charges fin de cycle</b>	<b>396 819</b>	<b>175 673</b>	<b>355 307</b>	<b>174 375</b>
dont au titre art. L594-2 du Code de l'environnement	296 839	111 489	255 665	112 874
dont autres	99 980	64 184	99 642	61 501

CE = Conditions économiques

### 5.9.3 Provisions pour passifs environnementaux

En complément des provisions pour opérations de fin de cycle, ont été constituées des provisions pour traitement des déchets d'exploitation, comptabilisées en provisions pour autres charges.

Au 31 décembre 2024, elles s'élèvent à 62 406 milliers d'euros et couvrent pour l'essentiel les coûts de traitement, de transport et de stockage des déchets générés par l'exploitation des activités combustible.

Ces provisions sont révisées chaque année en fonction des déchets d'exploitation générés durant l'année.

## 5.10 Dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023	Augmentations	Diminutions	Apports / Fusion	2024
Emprunts	-	209 000	-	-	209 000
Intérêts courus sur emprunts	-	5 472	-	-	5 472
Dépôts et cautionnement	18	-	-	-	18
<b>Total dettes financières</b>	<b>18</b>	<b>214 472</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>214 490</b>

En 2024, Framatome a signé un contrat de ligne de crédit intra-groupe à taux fixe auprès d'EDF SA afin de financer certains investissements industriels tels que décrits dans la Convention de Pilotage signée dans le cadre de la réalisation du Marché Chaudière EPR2.

Les principales caractéristique de cette ligne de crédit sont :

- Montant maximal : 846,8 millions d'euros
- Au 31 décembre 2024, le montant du tirage s'élève à 209 millions d'euros
- Maturité maximale : 31 décembre 2046

## 5.11 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Les avances et acomptes reçus pour un total de 9 518 431 milliers d'euros sont essentiellement des avances et acomptes sur des contrats commerciaux, notamment se reporter à la note 5.5 Créances clients.

## 5.12 Dettes - Etats des échéances et charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Montant Brut</b>	<b>Echéances à un an au plus</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>	<b>Echéances à plus de 5 ans</b>
<b>Dettes financières</b>				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	42	42	-	-
Emprunts et dettes financières divers	214 490	5 490	-	209 000
<b>Total dettes financières</b>	<b>214 532</b>	<b>5 532</b>	<b>-</b>	<b>209 000</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>	<b>9 518 431</b>	<b>4 915 224</b>	<b>485 020</b>	<b>4 118 187</b>
<b>Autres dettes</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506 349	506 349	-	-
Dettes fiscales et sociales :				
- Personnel et comptes rattachés	266 855	266 855	-	-
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	129 567	129 567	-	-
- Etat et autres collectivités publiques :				
. Taxe sur la valeur ajoutée	110 272	110 272	-	-
. Autres impôts et taxes	15 279	15 279	-	-
. Impôts sur les bénéfices	44 492	44 492	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 997	46 997	-	-
Groupe et associés (1)	526 098	526 098	-	-
Autres dettes	27 178	27 178	-	-
Instrument de trésorerie	8 738	6 354	2 384	-
<b>Total autres dettes</b>	<b>1 681 825</b>	<b>1 679 441</b>	<b>2 384</b>	<b>-</b>
<b>Produits constatés d'avance (2)</b>	<b>482 762</b>	<b>358 105</b>	<b>116 495</b>	<b>8 162</b>
<b>Total des dettes</b>	<b>11 897 550</b>	<b>6 958 302</b>	<b>603 899</b>	<b>4 335 349</b>

(1) Le poste Groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie des filiales de Framatome.

(2) Les produits constatés d'avance correspondent principalement à la comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Dettes - charges à payer</b>		
Dettes fournisseurs	374 844	471 997
Dettes sociales et fiscales	324 271	395 805
Dettes sur immobilisations	40 143	44 903
Autres dettes	10 304	12 276

## 6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Chiffre d'affaires

Répartition par Business Unit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Combustible	897 194	840 355
Projets et Composants	1 061 995	879 765
Base Installée	795 816	749 173
Instrumentation et Contrôle-commande	241 644	146 423
Direction Technique et Ingénierie	45 750	30 539
Corporate	24 592	29 137
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 066 991</b>	<b>2 675 392</b>

Répartition par zone géographique :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Afrique	98 944	120 502
Amérique	126 768	113 206
Asie	237 046	211 461
Europe (hors France)	657 499	594 028
France	1 939 878	1 632 044
Océanie	6 856	4 151
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 066 991</b>	<b>2 675 392</b>

### 6.2 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont constitués par :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Achats de sous-traitance	838 472	709 694
Achats non stockés de matières et fournitures	121 652	123 659
Personnel intérimaire	6 455	7 646
Autres services extérieurs	526 018	482 984
<b>Total des autres achats et charges externes</b>	<b>1 492 598</b>	<b>1 323 983</b>

### 6.3 Impôts et taxes

Les impôts et taxes sont constitués de :

(en milliers d'euros)	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	48 593	39 970
Contribution Economique Territoriale	10 927	12 775
Taxes foncières	6 197	5 582
Impôts et taxes exigibles à l'étranger	1 442	1 328
Contribution sociale de solidarité	3 978	2 903
Taxes INB	1 528	1 528
Autres taxes	1 170	1 409
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b>73 836</b>	<b>65 495</b>

### 6.4 Dotations et reprises d'exploitation

(en milliers d'euros)	Dotations		Reprises	
	2024	2023	2024	2023
<b>Amortissements</b>				
Immobilisations incorporelles	52 114	33 730	-	-
Immobilisations corporelles	142 892	120 963	-	-
Actifs démantèlement	1 430	2 033	-	-
<b>Total des amortissements</b>	<b>196 435</b>	<b>156 726</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépréciations</b>				
Immobilisations incorporelles	-	-	4 003	-
Immobilisations corporelles	-	-	4 842	5 742
Actifs démantèlement	112	-	-	-
Actif circulant				
. Stocks et en cours	4 317	1 139	3 528	3 047
. Autres actifs	-	-	-	10 656
<b>Total dépréciations</b>	<b>4 429</b>	<b>1 139</b>	<b>12 373</b>	<b>19 445</b>
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>109 410</b>	<b>128 554</b>	<b>109 458</b>	<b>93 957</b>
<b>Total amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>310 274</b>	<b>286 419</b>	<b>121 831</b>	<b>113 402</b>

## 6.5 Résultat financier

Le résultat financier est réparti comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Dividendes (1)	48 540	53 794
Autres produits des participations	5 201	3 884
Dépréciation titres de participations	-	(52 130)
Revenus gestion de trésorerie	25 795	9 230
Charge d'intérêts sur emprunt	(5 472)	-
Revenus des TIAP	896	901
Dépréciation des TIAP	506	3 720
Charges d'actualisation	(9 858)	(8 432)
Résultat de change	(7 138)	(5 437)
Autres éléments	13	796
<b>Résultat financier</b>	<b>58 483</b>	<b>6 326</b>

(1) Les dividendes sont détaillés dans la note 5.3.3

## 6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est réparti comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Pénalités sur contrats	(15 081)	(2 606)
Provisions réglementées	(17 366)	(19 357)
Résultat sur cessions de TIAP	1 735	788
Résultat sur cessions immobilisations corporelles et incorporelles	(4 093)	(17 187)
Résultat sur cessions immobilisations financières	-	(5 027)
Subventions d'investissements	3 144	2 672
Autres éléments exceptionnels	1 858	(195)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(29 803)</b>	<b>(40 912)</b>

## 6.7 Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est constitué de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Impôt Société	42 796	45 357
Crédits d'impôts	(32 608)	(32 104)
Impôt dus à l'étranger	631	823
	<b>10 819</b>	<b>14 076</b>

Les crédits d'impôts comprennent principalement un crédit impôt recherche pour 32 246 milliers d'euros. Le résultat fiscal au titre de l'exercice est bénéficiaire.

L'impôt recalculé sur la base du résultat courant imposable, d'une part, et du résultat exceptionnel imposable, d'autre part, se ventile de façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Base</b>	<b>Impôts</b>	<b>Résultat net</b>
Résultat courant	235 566	(18 514)	217 052
Résultat exceptionnel	(29 803)	7 695	(22 108)
Participation	3	-	3
	<b>205 766</b>	<b>(10 819)</b>	<b>194 947</b>

## 6.8 Conséquences des dispositions fiscales

Tableau des accroissements et allègements de la dette future d'impôts non comptabilisés :

(en milliers d'euros)	2024	2023
<b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>		
Provisions réglementées	103 541	89 399
Subventions d'investissements	-	-
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	-	-
Ecart de conversion actif	27	1 434
Autres charges déduites d'avance	-	-
Plus value à long terme en sursis d'imposition	-	-
<b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>103 568</b>	<b>90 833</b>
<b>Total passif d'impôt futur (1)</b>	<b>26 752</b>	<b>23 462</b>
<b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>		
Amortissements des logiciels	-	-
Pertes potentielles sur contrat à long terme	74 237	75 733
Provisions pour retraites et obligations similaires	23 492	30 240
Autres risques et charges provisionnés	181 001	159 064
Charges à payer	13 900	13 926
Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM	19 082	12 101
Ecart de conversion passif	665	35
Autres produits taxés d'avance	47 738	41 668
Déficits reportables fiscalement	-	-
<b>Total bases allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>360 115</b>	<b>332 767</b>
<b>Total actif d'impôt futur (1)</b>	<b>93 018</b>	<b>85 954</b>
<b>Situation fiscale nette</b>	<b>66 266</b>	<b>62 492</b>
<i>(1) Taux d'impôt</i>	25,83%	25,83%
<i>Dont taux normal d'impôt sur les sociétés</i>	25,00%	25,00%
<i>Dont Contribution sociale sur l'impôt</i>	3,30%	3,30%

## 7. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

### Remplacement des générateurs de vapeur de la centrale de Koeberg (Afrique du Sud)

Dans le cadre du contrat conclu entre ESKOM et Framatome pour le remplacement des générateurs de vapeurs des unités 1 et 2 de la centrale de Koeberg, une procédure d'arbitrage CCI a été initiée par ESKOM le 22 février 2021. Dans les faits, Framatome est néanmoins en position de demandeur à la procédure.

L'arbitrage a vocation à trancher définitivement des disputes qui ont précédemment fait l'objet de décisions d'adjudication. Prises globalement, les demandes de Framatome s'élèvent à plus de 100 millions euros et correspondent notamment aux conséquences pour Framatome et ses sous-traitants du décalage du remplacement de générateurs de vapeurs dans les arrêts 125 (mars 2021) et 225 (janvier 2022) en raison de retards imputables à ESKOM, ainsi que sur des préjudices en lien avec la période qui a précédé ces deux arrêts de tranche. Eskom sollicite pour sa part la remise en cause de décisions d'adjudication tranchées en faveur de Framatome et le remboursement des sommes reçues par Framatome à la suite des dites décisions d'adjudication.

La procédure est en cours et devrait se terminer fin 2025 ou début 2026 selon le calendrier actuellement prévu.

## 8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 8.1 Crédit-bail

Framatome n'a pas souscrit de contrat de crédit-bail.

### 8.2 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges. Pour l'exercice, elles s'élèvent à 104 651 milliers d'euros.

### 8.3 Note sur les effectifs

L'effectif moyen salarié pendant l'exercice 2024 a été de 12 703 personnes.

	2024	2023
Cadres	6 652	5 575
Non-cadres	6 051	5 470
<b>Total</b>	<b>12 703</b>	<b>11 045</b>

### 8.4 Information sur les sociétés de groupe

La société Framatome, filiale d'EDF, est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF en 2024.

La société EDF SA est identifiée par le SIREN n° 552 081 317 et son siège social est situé 22-30 avenue de Wagram Paris 8ème.

## 8.5 Entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Groupe Framatome	Groupe EDF
<b>Immobilisations Financières</b>		
Titres de participation	1 510 202	23 280
Créances rattachées à des participations	97 862	3 400
Autres immobilisations financières	-	-
<b>Créances</b>		
Créances Clients et comptes rattachés	66 900	7 484 261
Avances et Acomptes versés	-	-
Autres créances	3 884	5 275
<b>Dettes</b>		
Dettes financières	-	214 472
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 943	28 518
Avances et Acomptes reçus	16 412	8 657 934
Autres dettes	493 269	456 461
<b>Résultat d'exploitation</b>		
Chiffre d'affaires et redevances	73 221	2 354 135
Achats	132 665	58 509
<b>Résultat Financier</b>		
Produits des participations	42 074	6 450
Produits des créances et autres prêts	3 139	23 511
Charges des participations	143	(5 472)

Données des sociétés du groupe Framatome et du groupe évaluées en IFRS et issues des processus de réconciliation intra-groupe. Les écarts de normes avec les normes françaises sont non significatives.

## 8.6 Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société sont le Président, le Directeur Général et les administrateurs.

Le montant brut global, hors charges patronales, des rémunérations et avantages de toute nature et des jetons de présence versés par la Société au cours de l'exercice aux mandataires sociaux se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	2024
Président et Directeur Général (1)	824 892
Administrateurs indépendants (2)	80 000

(1) Rémunérations fixées par le Conseil de Surveillance.

(2) le Conseil de Surveillance du 23 mai 2024 a fixé le montant des jetons de présence des membres indépendants à 80 000 euros.

## 8.7 Instruments financiers et exposition aux risques

### Risque de change

La politique de Framatome vise à couvrir les risques de change générés par l'activité commerciale et financière, dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats), la Société met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2024, Framatome SAS n'a que 2 prêts intra-groupe en devise pour un total de 12 M GBP accordés en mars 2022 et juillet 2024 à sa filiale BHR. Ces derniers ont été couverts en fonction de l'échéancier prévisionnel de remboursement.

### Risque sur matières premières

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture du risque sur matières premières au 31 décembre 2024.

### Risque de contrepartie

Framatome n'est pas exposé au risque de contrepartie externe au groupe EDF, ses couvertures de change étant réalisées uniquement avec la Salle des Marchés d'EDF.

### Risques de taux

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture de taux au 31 décembre 2024.

### Risques sur actions

Les OPCVM actions détenues par Framatome au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

### Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés des instruments financiers de change ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash-flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers.

Les couvertures mises en place sont uniquement relatives à des contrats commerciaux (clients et fournisseurs).

<i>(Montants notionnels en milliers d'euros par date de maturité)</i>	2025	2026	2027	2028	2029	> 5ans	Total	Valeur de marché	Cours Moyen
USD/EUR	268 236	101 611	36 171	286	286	286	406 875	(9 849)	1,07
JPY/EUR	74 616	44 479	2 050	-	-	-	121 145	(8 396)	155,53
GBP/EUR	14 727	804	810	-	-	-	16 340	(375)	0,84
CAD/EUR	136	69	-	-	-	-	205	(2)	1,45
<b>Total</b>	<b>357 716</b>	<b>146 963</b>	<b>39 030</b>	<b>286</b>	<b>286</b>	<b>286</b>	<b>544 566</b>	<b>(18 621)</b>	

## 8.8 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le dispositif juridique de système d'échange de quotas est défini par directives européennes 2003/87/CE du 13 octobre 2003 et 2009/29/CE du 23 avril 2009.

Les dispositions de ces directives ont été transposées en droit français dans les articles L. 229-5 à L. 229-24 du Code de l'environnement.

Dans le cadre de ce dispositif :

- Les entreprises concernées se voient attribuer des quotas par l'Etat. L'arrêté du 4 août 2022 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 fixe la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation pour les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour les exploitants d'installations pour lesquelles des quotas d'émission à titre gratuit sont affectés pour la période 2021-2025 ;
- Sous réserve de leur restitution à l'Etat. Au 30 avril de chaque année, les exploitants doivent restituer un nombre de quotas égal au total des émissions de gaz à effet de serre réalisées au cours de l'année précédente.

L'attribution des quotas par l'Etat a pour seul but de permettre de ne pas encourir de coûts de production supplémentaires à hauteur d'un certain plafond d'émissions. Les quotas alloués ne sont pas considérés comme des biens acquis à titre gratuit au sens de l'article 213-4 et sont évalués pour une valeur nulle dans les comptes.

Framatome SAS est concerné par ce dispositif au titre de ses activités au Creusot.

	Quantité de quotas à allouer sur la période 2021-2025 (*)					Total
	2021	2022	2023	2024	2025	
Par année	6 346	6 043	8 955	8 955	8 955	39 254
Cumul	6 346	12 389	21 344	30 299	39 254	39 254

(\*) Journal officiel de la République Française - Arrêté du 4 août 2022 - Mise à jour octobre 2024

Framatome n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission.

### Bilan sur la période 2021-2024 :

(En tonnes de CO2)	2021	2022	2023	2024
Quotas achetés (en N pour conso N-1)	-	1 793	3 700	8 200
<b>Cumul quotas achetés</b>	-	<b>1 793</b>	<b>5 493</b>	<b>13 693</b>
Solde phase 2013-2020	1 229			
Quotas alloués phase 2021-2025	6 346	7 366	7 632	8 955
<b>Cumul quotas alloués</b>	<b>7 575</b>	<b>14 941</b>	<b>22 573</b>	<b>31 528</b>
Quotas restitués phase 2021-2025	9 368	11 066	11 557	12 100
<b>Cumul quotas restitués</b>	<b>9 368</b>	<b>20 434</b>	<b>31 991</b>	<b>44 091</b>
Solde cumul	(1 793)	(3 700)	(3 925)	<b>1 130</b>

En 2022 Framatome a acheté 1 793 quotas de CO2 pour une valeur de 158 milliers d'euros au titre de la consommation 2021.

En 2023 Framatome a acheté 3 700 quotas de CO2 pour une valeur de 350 milliers d'euros au titre de la consommation 2022 et à utiliser 1 323 quotas alloués pour la consommation 2023.

En 2024 Framatome a acheté 8 200 quotas de CO2 pour une valeur de 453 milliers d'euros au titre de la consommation 2023 et en anticipation de la consommation de 2024.

Au 31 décembre 2024, aucune provision a été constatée pour l'achat de quotas compte tenu de la prévision d'une balance positive au titre de 2024.

## 8.9 Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements donnés</b>				
Commandes d'investissements	514 800	125 019	382 039	7 742
Engagements d'achats fermes pluri-annuels	856 385	220 665	606 833	28 887
Loyers futurs minimaux de location simple	62 310	12 541	42 040	7 729
Garanties d'exploitation données	341 953	200 030	49 033	92 890
Autres engagements réciproques	101 599	699	-	100 900
<b>Total des engagements liés à l'exploitation</b>	<b>1 877 047</b>	<b>558 954</b>	<b>1 079 945</b>	<b>238 148</b>
Garanties et cautionnements accordés	116 260	11 462	78 705	26 093
Autres garanties de financement données	2 711	2 711	-	-
<b>Total des engagements liés au financement</b>	<b>118 971</b>	<b>14 173</b>	<b>78 705</b>	<b>26 093</b>
<b>I. Total engagements donnés</b>	<b>1 996 018</b>	<b>573 127</b>	<b>1 158 650</b>	<b>264 241</b>
<b>Engagements reçus</b>				
Engagements de ventes fermes pluri-annuels	25 488 283	3 380 621	9 949 975	12 157 687
Garanties de marché reçues	16 274	16 274	-	-
Autres garanties d'exploitation reçues	189 633	46 590	132 692	10 351
<b>Total des engagements liés à l'exploitation</b>	<b>25 694 190</b>	<b>3 443 485</b>	<b>10 082 667</b>	<b>12 168 038</b>
Garanties de financement reçues	-	-	-	-
Autres garanties de financement	834	834	-	-
<b>Total des engagements liés au financement</b>	<b>834</b>	<b>834</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>II. Total engagements reçus</b>	<b>25 695 024</b>	<b>3 444 319</b>	<b>10 082 667</b>	<b>12 168 038</b>